



1885-1945

ET QUASI CURSORES VITAE LAMPADA TRADUNT

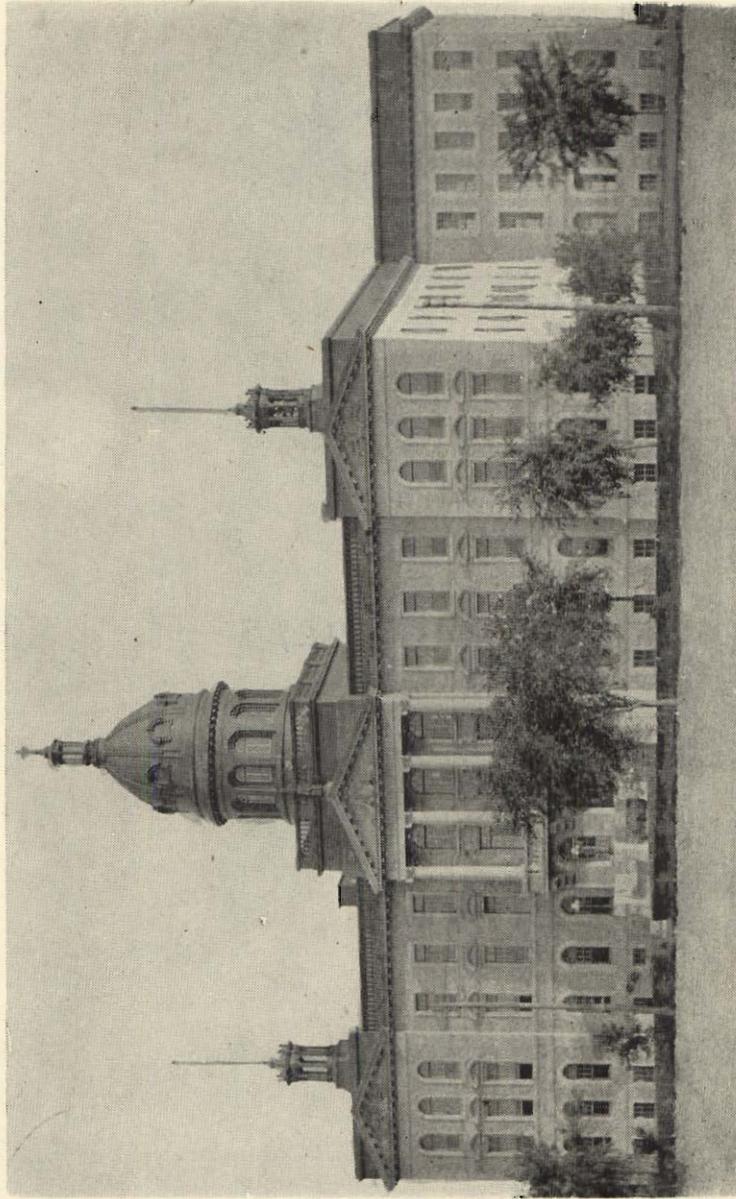
*Les Dates Mémorables
du
Collège de Saint-Boniface*

A. BERNIER, S.J.



1885-1945

*Les Dates Mémorables
du
Collège de Saint-Boniface*



Le Collège actuel de Saint-Boniface.

Hommage à Saint Joseph,
Patron du Collège,
et à
Saint Jean-Marie Vianney,
Patron du Petit Séminaire



1. Mgr Joseph-Norbert Provencher, 1er évêque, 1787-1853.
2. Mgr Alexandre-Antoin Taché, O.M.I., 1er archevêque, 1823-1894.
3. Mgr L.-P.-Adélar Langevin, O.M.I., 2e archevêque, 1855-1915.
4. Mgr Emile Yelle, p.s.s., 1893—. Arch.-coad., 1933-1941.
5. Mgr Arthur Béliveau, 1870—. 3e archevêque, nommé le 9 déc. 1915.
6. Mgr Georges Cabana, 1894—. Arch.-coad., nommé le 24 mai 1941.

INTRODUCTION

DEPUIS longtemps une histoire de notre vieux Collège s'impose. L'entreprise est commencée; elle est en marche. Mais précisément l'oeuvre elle-même, en se développant, se révèle si volumineuse qu'elle requiert un temps considérable pour son exécution. De plus, il nous a paru que le risque financier est actuellement trop grand pour être affronté.

Et pourtant, bien souvent on nous demande des précisions historiques, demande bien légitime.

Il nous a semblé qu'un modeste résumé publié justement à l'époque des fêtes du 60e anniversaire de la prise de direction du Collège par les Pères Jésuites serait bienvenu. Il permettrait d'abord de rendre un hommage bien mérité aux devanciers des Jésuites; ensuite de présenter à la génération actuelle une vue d'ensemble de l'oeuvre accomplie dans la formation de notre jeunesse.

Nous exposerons donc, d'après l'ordre chronologique, les faits principaux de cette histoire en miniature; nous ajouterons quelques épisodes, et ce sera les Dates Mémorables, les souvenirs principaux, ceux qui forment la trame d'un récit plus prolongé qui paraîtra plus tard, nous l'espérons, sous le titre de la Chronique du Collège de Saint-Boniface.

Ces dates seront sans doute un peu . . . sèches! On y regrettera bien des lacunes; du moins, elles donneront une vue d'ensemble qui sera satisfaisante pour l'intelligence, nous le croyons, du moins.

Si elles reçoivent du public—surtout de nos anciens élèves—un encouragement suffisant, alors nous pourrions satisfaire le goût des lecteurs pour le pittoresque, en publiant la "Chronique du Collège de Saint-Boniface".

En attendant, nous dédions ces "Memorabilia" à tous nos Anciens—ce qui comprend professeurs et élèves, vieux et jeunes.

INTRODUCTION

The following is a list of the contents of the book. The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject. The second part contains a detailed account of the history of the subject. The third part is devoted to a discussion of the various theories of the subject. The fourth part contains a list of the various methods of the subject. The fifth part is devoted to a discussion of the various applications of the subject. The sixth part contains a list of the various results of the subject. The seventh part is devoted to a discussion of the various problems of the subject. The eighth part contains a list of the various questions of the subject. The ninth part is devoted to a discussion of the various answers of the subject. The tenth part contains a list of the various solutions of the subject. The eleventh part is devoted to a discussion of the various conclusions of the subject. The twelfth part contains a list of the various recommendations of the subject. The thirteenth part is devoted to a discussion of the various suggestions of the subject. The fourteenth part contains a list of the various proposals of the subject. The fifteenth part is devoted to a discussion of the various plans of the subject. The sixteenth part contains a list of the various schemes of the subject. The seventeenth part is devoted to a discussion of the various systems of the subject. The eighteenth part contains a list of the various methods of the subject. The nineteenth part is devoted to a discussion of the various techniques of the subject. The twentieth part contains a list of the various procedures of the subject. The twenty-first part is devoted to a discussion of the various processes of the subject. The twenty-second part contains a list of the various operations of the subject. The twenty-third part is devoted to a discussion of the various actions of the subject. The twenty-fourth part contains a list of the various activities of the subject. The twenty-fifth part is devoted to a discussion of the various behaviors of the subject. The twenty-sixth part contains a list of the various responses of the subject. The twenty-seventh part is devoted to a discussion of the various reactions of the subject. The twenty-eighth part contains a list of the various effects of the subject. The twenty-ninth part is devoted to a discussion of the various consequences of the subject. The thirtieth part contains a list of the various results of the subject. The thirty-first part is devoted to a discussion of the various outcomes of the subject. The thirty-second part contains a list of the various achievements of the subject. The thirty-third part is devoted to a discussion of the various accomplishments of the subject. The thirty-fourth part contains a list of the various successes of the subject. The thirty-fifth part is devoted to a discussion of the various triumphs of the subject. The thirty-sixth part contains a list of the various victories of the subject. The thirty-seventh part is devoted to a discussion of the various conquests of the subject. The thirty-eighth part contains a list of the various dominions of the subject. The thirty-ninth part is devoted to a discussion of the various territories of the subject. The fortieth part contains a list of the various provinces of the subject. The forty-first part is devoted to a discussion of the various regions of the subject. The forty-second part contains a list of the various countries of the subject. The forty-third part is devoted to a discussion of the various nations of the subject. The forty-fourth part contains a list of the various peoples of the subject. The forty-fifth part is devoted to a discussion of the various races of the subject. The forty-sixth part contains a list of the various tribes of the subject. The forty-seventh part is devoted to a discussion of the various clans of the subject. The forty-eighth part contains a list of the various families of the subject. The forty-ninth part is devoted to a discussion of the various households of the subject. The fiftieth part contains a list of the various individuals of the subject. The fifty-first part is devoted to a discussion of the various persons of the subject. The fifty-second part contains a list of the various names of the subject. The fifty-third part is devoted to a discussion of the various titles of the subject. The fifty-fourth part contains a list of the various ranks of the subject. The fifty-fifth part is devoted to a discussion of the various positions of the subject. The fifty-sixth part contains a list of the various offices of the subject. The fifty-seventh part is devoted to a discussion of the various professions of the subject. The fifty-eighth part contains a list of the various occupations of the subject. The fifty-ninth part is devoted to a discussion of the various vocations of the subject. The sixtieth part contains a list of the various careers of the subject. The sixty-first part is devoted to a discussion of the various paths of the subject. The sixty-second part contains a list of the various ways of the subject. The sixty-third part is devoted to a discussion of the various means of the subject. The sixty-fourth part contains a list of the various methods of the subject. The sixty-fifth part is devoted to a discussion of the various techniques of the subject. The sixty-sixth part contains a list of the various procedures of the subject. The sixty-seventh part is devoted to a discussion of the various processes of the subject. The sixty-eighth part contains a list of the various operations of the subject. The sixty-ninth part is devoted to a discussion of the various actions of the subject. The seventieth part contains a list of the various activities of the subject. The seventy-first part is devoted to a discussion of the various behaviors of the subject. The seventy-second part contains a list of the various responses of the subject. The seventy-third part is devoted to a discussion of the various reactions of the subject. The seventy-fourth part contains a list of the various effects of the subject. The seventy-fifth part is devoted to a discussion of the various consequences of the subject. The seventy-sixth part contains a list of the various results of the subject. The seventy-seventh part is devoted to a discussion of the various outcomes of the subject. The seventy-eighth part contains a list of the various achievements of the subject. The seventy-ninth part is devoted to a discussion of the various accomplishments of the subject. The eightieth part contains a list of the various successes of the subject. The eighty-first part is devoted to a discussion of the various triumphs of the subject. The eighty-second part contains a list of the various victories of the subject. The eighty-third part is devoted to a discussion of the various conquests of the subject. The eighty-fourth part contains a list of the various dominions of the subject. The eighty-fifth part is devoted to a discussion of the various territories of the subject. The eighty-sixth part contains a list of the various provinces of the subject. The eighty-seventh part is devoted to a discussion of the various regions of the subject. The eighty-eighth part contains a list of the various countries of the subject. The eighty-ninth part is devoted to a discussion of the various nations of the subject. The ninetieth part contains a list of the various peoples of the subject. The ninety-first part is devoted to a discussion of the various races of the subject. The ninety-second part contains a list of the various tribes of the subject. The ninety-third part is devoted to a discussion of the various clans of the subject. The ninety-fourth part contains a list of the various families of the subject. The ninety-fifth part is devoted to a discussion of the various households of the subject. The ninety-sixth part contains a list of the various individuals of the subject. The ninety-seventh part is devoted to a discussion of the various persons of the subject. The ninety-eighth part contains a list of the various names of the subject. The ninety-ninth part is devoted to a discussion of the various titles of the subject. The hundredth part contains a list of the various ranks of the subject.

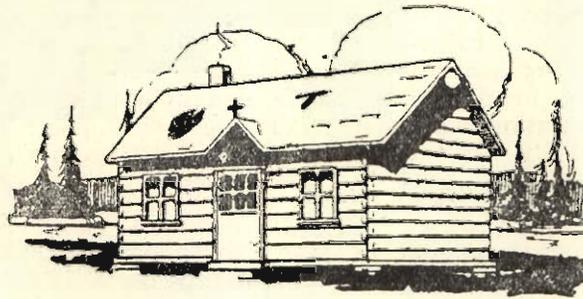
1818—Fondation du Collège par Mgr Provencher.

La date de la fondation du Collège de Saint-Boniface présente un problème passablement complexe. Nous le discuterons dans la "Chronique".

En attendant, nous nous en tenons à la date traditionnelle: 1818.

L'autorité décisive sur les origines du Collège est bien certainement celle de M. l'abbé Georges Dugas. Ce vénérable prêtre est un des premiers témoins de cette époque par ce qu'il a vu et par ce qu'il a entendu des fondateurs. En 1866, il devint le supérieur du Collège.

Or, voici ce qu'il écrit dans le journal *Le Manitoba* du 21 août 1883: "On pourrait dire que le Collège s'est ouvert à la Rivière Rouge dès l'arrivée de Mgr Provencher, puisque ce digne prélat faisait lui-même la classe dans son évêché, et que, dès l'année 1822, il avait déjà deux écoliers qui avaient vu toute leur grammaire latine."



La première maison de Mgr Provencher où le Collège prit naissance.
(Reproduction du Palmarès de 1922-23)

Monsieur Donatien Frémont, dans sa lumineuse histoire de Mgr Provencher, écrit (p. 115): "Dans ce but (le recrutement du clergé) il dirigea vers les études les jeunes garçons les mieux doués, espérant découvrir en eux des vocations ecclésiastiques. C'est ainsi que débuta, fort modestement, le premier Collège classique de l'Ouest."

Cela dit (his dictis, en style de collégien), nous ne nous flattons pas d'avoir dirimé la question définitivement. La discussion continuera, sans aucun doute, jusqu'à notre extrême vieillesse, et au-delà.

L'abbé Dugas relève avec mélancolie les déceptions, mais aussi la persévérance que mirent les premiers apôtres du pays à l'oeuvre du recrutement du clergé: "Pendant toute sa vie, Mgr Provencher fit de grands sacrifices de temps, de travail et d'argent pour se former un clergé indigène, sans jamais

réussir. Nous aurions une longue liste de noms à fournir, si nous voulions faire connaître tous ceux qui ont bénéficié des soins de ce digne évêque, pour faire un cours d'étude.

"Avec lui, et après lui, les Révérends Pères Oblats, et en particulier Mgr Taché, n'ont jamais cessé de poursuivre l'oeuvre de Mgr Provencher. Avoir des prêtres dans le pays (à la Rivière Rouge) tel fut, dès l'origine de ces missions, le but ambitionné par les évêques et les missionnaires; et cependant, aujourd'hui (1883), après 64 ans d'efforts et de sacrifices de tous genres, ce but n'est pas encore atteint. Le clergé du Manitoba est composé de prêtres étrangers au diocèse et nous sommes à attendre des vocations ecclésiastiques dans le pays." (Le Manitoba, 21 août, 1883)

Ces efforts ne furent cependant pas des échecs complets. Un bon nombre d'enfants (et ces petits métis étaient généralement fort intelligents) reçurent une éducation précieuse. Voici ce que dit de l'un d'entre eux M. Frémont: "François Bruneau devait tirer un excellent parti de son instruction et faire honneur à ses compatriotes en même temps qu'à son maître. Nous le retrouverons bientôt faisant la classe à St-Boniface, sous la surveillance de Mgr Provencher, et plus tard magistrat et membre du Conseil d'Assiniboia, jouissant d'une haute réputation d'intégrité et de jugement." (Mgr Provencher, p. 118).

* * *

Site

La maison-chapelle de Mgr Provencher était située en avant de la cathédrale actuelle, très près des bords de la Rivière Rouge.

Dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la construction du presbytère de M. Provencher en 1818 et l'érection de la première Académie Provencher en 1854, il semble bien qu'il n'y eut pas seulement une école intermédiaire, mais deux bâtisses—ou plutôt deux cabanes successives.

Les "Cloches de Saint-Boniface" (1910, p. 4) rapportent ce témoignage de Mgr Cloutier (un des anciens qui, jeune prêtre, eut de fréquents contacts avec les premiers témoins de cette époque): "En ce temps-là, le Collège n'était pas le magnifique édifice que nous contemplons aujourd'hui. Ce n'était, pour ainsi dire, qu'un grain de sénévé. Il consistait en une maisonnette de 16 pieds carrés construite de pierres superposées et bousillée de terre blanche mélangée de chaux . . .

"Il ne faut pas confondre cette maisonnette où l'on faisait le classe en 1821 et 1822 avec la bâtisse érigée en 1833 pour remplacer la première détériorée par l'inondation de 1826.

“L'une était placée du côté ouest de l'avenue Taché, en face de l'Hospice Taché actuel, et il y avait amplement de terrain pour permettre aux élèves de prendre leurs ébats. Le site de l'école et de la cour de récréation est aujourd'hui dans le lit de la rivière (par suite d'un éboulement).

L'autre, celle de 1833, qui mesurait 18 pieds par 15, et était couverte en terre et d'écorce d'orme, était située à une trentaine de pieds de l'évêché, lequel était attenant à la cathédrale.”

L'un des derniers élèves auxquels s'intéressa Mgr Provencher fut Roger Goulet, qui était son filleul. Ce métis, remarquablement doué, eut une carrière fort honorable comme arpenteur, juge de district et membre du Conseil d'Assiniboia. Ce fut M. l'abbé (plus tard Mgr) Lafèche qui lui enseigna les mathématiques et le prépara ainsi à sa carrière.

* * *

6 juin 1853—Mort de Mgr Provencher.

Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface (juin 1853-juin 1894).

1854—Les Frères des Ecoles Chrétiennes.

En 1854, les Frères des Ecoles Chrétiennes furent chargés des classes élémentaires. Malheureusement leur séjour fut de courte durée. Mgr Taché écrit dans une lettre: “Leur école était de plus en plus fréquentée; ils y faisaient beaucoup de bien. Mais leur supérieur ne comprit pas le pays, se buta contre des difficultés toutes ordinaires, se découragea et fit éprouver son découragement à ses confrères.” Il en résulta le départ des Frères pour la France en juillet 1860. (Dom Benoît, Mgr Taché, I, 419)

1855—Construction de l'Académie Provencher.

Tous les vieux—et même les jeunes hommes de notre temps—gardent un souvenir attendri de la vénérable maison qui s'est appelée d'abord Collège, puis vieux Collège, Académie Provencher, Petit Séminaire, devint enfin le Carmel, hélas! envolé à Trois-Rivières. La maison, devenue inhabitable, fut démolie. Elle était située au coin des rues Taché et Masson.

Ce fut alors l'édifice le plus spacieux de ce genre dans tout le Nord-Ouest. Il mesurait 60 pieds de long par 34 de large.

N'omettons pas de signaler que cet établissement fut le fruit de la charité de l'évêque et de la ville de Montréal. Les



Ancienne Académie Provencher.

fidèles de cette ville, voulant remplir une des conditions exigées par le Souverain Pontife pour se procurer la grâce du jubilé, firent en faveur de la Rivière Rouge une collecte qui s'éleva à la somme de 364 louis (environ \$2,000.) et qui devait être employée à fonder une école. (Dom Benoît, I, 290)

1860—Les Oblats reprennent la direction du Collège.

Par suite du départ des Frères, "les missionnaires se trouvèrent chargés de l'instruction des garçons de Saint-Boniface, comme avant l'arrivée des Frères, comme au temps de Mgr Provencher. Le P. LeFloch fut nommé directeur et maître principal du Collège, et eut M. Oram pour maître adjoint; celui-ci était spécialement chargé de l'enseignement de l'anglais. Ces deux maîtres suffirent pendant quelque temps à faire le cours d'instruction primaire aux commençants, le cours commercial à ceux qui étaient plus avancés, et le cours classique à ceux qui faisaient des études complètes." (Dom Benoît, I, 419)

1866—Monsieur l'abbé Georges Dugas prend la direction du Collège.

Ce fut lui qui, en 1867, organisa définitivement l'enseignement classique, qui n'a jamais depuis été interrompu. On peut lui décerner en toute justice le titre de second fondateur du Collège de St-Boniface.

* * *

3 mai 1871—Incorporation du Collège.

Ce fut le 15 mars 1871, que s'ouvrit le premier parlement du Manitoba. Une des premières lois qu'étudia et qu'édicte le nouveau parlement fut l'"Acte pour établir un système

d'instruction publique dans cette province", sanctionnée le 3 mai. (Dom Benoît, Mgr Taché, II, 130.—Toute cette partie ainsi que celle qui se rapporte à la fondation de l'Université est reproduite de cet auteur.)

Mgr Taché demanda au parlement, dès sa première session, l'incorporation de son cher Collège, afin qu'il eût les bénéfices d'un corps légalement et civilement constitué. L'incorporation fut votée à l'unanimité par le parlement et sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur le 3 mai 1871.

Dans la première assemblée de la corporation nouvelle, tenue le 1er mai 1872, "il fut résolu que les personnes suivantes seraient ex officio membres de la corporation: l'archevêque, et, en cas d'absence, l'administrateur du diocèse, le directeur du collège, le curé de Saint-Boniface; l'archevêque serait président-né; les membres de la corporation ne seraient pas moins de trois et pas plus de sept, tant qu'il n'interviendrait pas une décision contraire."

Mgr Taché fut toute sa vie président de la corporation, même après que le Collège aura été confié aux Pères de la Compagnie de Jésus. Le grand prélat aura trop la sollicitude, tant qu'il vivra, de l'éducation de la jeunesse pour ne pas conserver la haute direction de l'unique établissement de son diocèse.

L'année suivante, le 1er mai 1873, Mgr Taché fournit mille piastres et M. Berthelet, de Montréal, si célèbre par ses bonnes oeuvres, cinq cents pour acheter les lots 72 et 73 de Saint-Boniface au profit du Collège. Nous verrons plus tard ces lots servir à solder la dette contractée pour la reconstruction des bâtiments.

1877—Fondation de l'Université du Manitoba.

(Dom Benoît, Mgr Taché, II, 304)

Une université fut fondée au Manitoba en 1877. Mgr Taché prit une part active à cette fondation. Le projet d'organisation fut discuté entre l'archevêque de Saint-Boniface, l'évêque anglican, divers membres du clergé catholique et du clergé protestant, et plusieurs laïques de l'une et de l'autre confession. Mgr Taché voulait que l'Université se contentât d'examiner les candidats et de donner les degrés; il repoussait énergiquement l'idée d'une université enseignante; car l'enseignement est inséparable de la religion et l'enseignement religieux ne peut être donné par un corps formé d'éléments qui appartiennent à des confessions différentes. Ses vues prévalurent.

Sous son inspiration, la Corporation du Collège de Saint-Boniface, dans une réunion du 10 janvier 1877, décida que le Collège concourrait à la demande de la création d'une Université au Manitoba, à la condition que tous les droits, obligations et privilèges du Collège, comme institution catholique, seraient maintenus, et que le Collège, en s'affiliant à l'Université, conserverait sa parfaite autonomie." (Registre des délibérations de la Corporation du Collège de Saint-Boniface.)

Par une loi passée peu après, les trois collèges établis alors dans la Province, le Collège de Saint-Boniface, catholique, le Collège St. John, anglican, et le Collège de Manitoba, presbytérien, composèrent l'Université; l'enseignement était donné par les collèges, indépendamment de l'Université; l'Université avait seulement l'examen des candidats et la collation des grades; c'était une fédération de collèges.

Cependant, un groupe de protestants, qui avaient des vues différentes de l'Archevêque, réussit à faire insérer dans la loi, à la suite des articles qui bornaient les attributions de l'Université à l'examen des candidats et à la collation des grades, ces mots: "pour le présent". Une addition de ce genre pouvait paraître assez anodine; mais dans la suite, les protestants s'en prévalurent pour créer des chaires d'enseignement, malgré l'opposition de l'Archevêque et des catholiques.

L'Université avait à sa tête un Conseil Universitaire composé de 26 membres. Sur ce nombre huit furent pris parmi les catholiques.

Le 8 septembre 1877, le Collège de Saint-Boniface, en acceptant l'affiliation proposée, "nomme sept personnes pour le représenter à ladite Université, à savoir, Mgr l'Archevêque, MM. Lavoie, G. Dugas, Forget-Despatis, J. Dubuc, J.-N.-A. Provencher et Jarvis". De plus, M. Royal fut nommé vice-chancelier.

La première convocation de l'Université de Manitoba eut lieu le jeudi 5 juin 1879, à 2 heures, à Winnipeg, sous la présidence du vice-chancelier, l'hon. M. Royal. Onze étudiants se présentèrent aux examens, cinq du Collège St. John, quatre du Collège de Manitoba, et deux du Collège de Saint-Boniface. Parmi les élèves qui subirent les examens avec le plus de distinction, on compta les deux élèves du Collège de Saint-Boniface, MM. Bétournay et Haverty. (Dom Benoît)

Avant de quitter cette question de la fondation de l'Université, appelons-en encore au témoignage de Mgr Cherrier, témoignage irrécusable puisque ce prélat fut, durant trente ans, le représentant du Collège au Conseil de l'Université.

Voici ce qu'il dit dans un sermon qu'il prononça à l'occasion du centenaire de la naissance de Mgr Taché: "En 1877, il refusa de prendre part à la fondation d'une université provinciale. Il lui eut été facile alors d'obtenir d'un gouvernement où l'élément catholique était encore tout-puissant, le pouvoir requis pour l'émanation des degrés universitaires en faveur du Collège de Saint-Boniface; mais il préféra s'unir aux autorités du Collège Anglican de St. John et du Collège Presbytérien de Manitoba, pour ne former qu'une seule université où les trois Collèges seraient des facteurs communs, jouissant chacun d'une parfaite autonomie pour l'administration intérieure de ces institutions d'éducation. L'université devait être formée sur le modèle de l'université de Londres, laquelle alors n'était qu'un corps d'examineurs, avec un curriculum commun pour les matières d'examen conduisant aux degrés universitaires. Malheureusement, un mot, "at present"—à présent—fut ajouté, on n'a jamais su comment (note de l'auteur: donc, subrepticement), à la marge de la charte universitaire, permettant, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'établissement de chaires d'enseignement là où, dans la pensée de l'illustre prélat, il ne devait jamais y avoir plus que des examens. Ce fut un triste désappointement pour Mgr Taché, qui cessa dès lors d'assister aux assemblées des membres du Conseil universitaire. Du moment que l'Université perdait son caractère propre et distinctif, il réalisait que l'on ouvrait la voie à un acheminement lent mais certain à ce qui eut lieu après sa mort, c'est-à-dire, à la création d'une université d'État, telle que nous devons la subir aujourd'hui." (Les Cloches de Saint-Boniface, 1923, 214)

Il serait utile aussi de consulter sur cette question la version du Dr Baird, dans Manitoba Essays, p. 10.

Nous devons, du reste, y revenir lorsqu'il s'agira de l'organisation d'une université enseignante en 1917.

* * *

1880-81—Construction du nouveau Collège.

Ce fut la partie centrale du grand collège qui fut brûlée en 1922. Il était situé presque au milieu de l'immense carré (22 acres) formé par les rues Provencher (façade), Aulneau, Cathédrale, St-Jean-Baptiste.

Le Père Lacombe, O.M.I., négocia à Montréal, au nom de Mgr Taché, un emprunt de \$20,000.00.

Cette somme ne fut pas suffisante. Quand le Collège fut bâti, Mgr Taché se trouva chargé d'une dette de \$51,000.00.

Heureusement on en était à l'époque du "boom", c'est-à-dire la fièvre de spéculation sur les terrains qui se vendirent alors à des prix extravagants. Mgr Taché vendit pour \$60,000.00 une partie du terrain du Collège et paya ainsi sa dette. Il récupéra plus tard ce terrain.

Avant de clore cette période héroïque, nous devons rendre hommage aux Révérends Pères Oblats et aux Prêtres Séculiers qui, dans des circonstances extrêmement difficiles, maintinrent l'oeuvre du Collège, et vivante la pensée du grand fondateur. Nous faisons nôtres ces lignes qu'écrivait le R. P. Adélarde Dugré, S.J., en 1910, dans "Le Manitoba": "Si, en feuilletant le journal du vieux Collège, on cherche à faire revivre les hommes et les choses de l'époque qui précéda 1870 (nous pourrions dire 1885—Note de l'auteur), on comprend tout ce qu'il fallait de dévouement et d'énergie aux jeunes prêtres qui se consacraient à l'oeuvre de l'éducation parmi nos populations des bords de la Rivière Rouge. Le Collège n'offrait pas alors à ses habitants tout le confort des grandes maisons d'éducation contemporaine . . ."

* * *

1885—Les Jésuites reçoivent la direction du Collège.

Le 13 août 1885, Mgr Taché remet officiellement le Collège à la Compagnie de Jésus. Il y a 60 ans de cela. C'est ce 60ème anniversaire—jubilé de diamant—que le vieux collège célèbre cette année.

Pour relater cet événement, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le récit qu'en fait Dom Benoît (Mgr Taché, II, 497).

Mgr Taché écrit de Québec au Rme P. Fabre le 26 juin: "Je dois vous faire part d'une détermination à laquelle j'ai dû me décider. Je confie mon Collège de Saint-Boniface à la direction des Pères Jésuites. J'avais pendant bien des années nourri l'espoir d'en faire un établissement oblat. Il y a déjà vingt-cinq ans, je le confiais à un de nos Pères, espérant que le nombre des nôtres me permettrait de donner le développement nécessaire à cette importante institution. Pendant 17 ans, j'ai espéré en vain. J'ai prié, sollicité: je n'ai pu obtenir d'Oblats, et en 1877, j'ai été obligé de retirer le seul Oblat qui y était, le P. Lavoie, pour l'employer dans notre maison de Sainte-Marie, où je n'avais plus personne à mettre. Depuis huit ans, des prêtres séculiers dirigent le Collège de Saint-Boniface, mais je n'ai pas un clergé assez nombreux

pour pourvoir à tous ses besoins. C'est pourquoi j'ai dû penser à appeler d'autres auxiliaires, et les Jésuites ont accepté mes propositions."

Il avait successivement fait des démarches auprès de cinq congrégations religieuses. Les Jésuites, pour lesquels il avait ses préférences, avaient, à plusieurs reprises, décliné ses avances, parce qu'ils manquaient, disaient-ils, de sujets. Mais en 1884, à de nouvelles instances du prélat, ils avaient répondu qu'ils accepteraient la direction du Collège de Saint-Boniface, à une condition cependant, que la Congrégation des Oblats, à laquelle appartenait Monseigneur de Saint-Boniface, ne voudrait pas s'en charger. Les Pères Oblats avaient refusé cette oeuvre nouvelle, disant qu'ils avaient assez de leur Collège d'Ottawa. A la suite de ce refus, le supérieur de la Mission du Canada, accompagné d'un autre Père de la même Compagnie, s'était rendu à Saint-Boniface pour bien se rendre compte de l'état des choses, et, après de longues conférences avec l'Archevêque, lui avait promis que la Compagnie se chargerait du Collège l'année suivante.

Dès le 18 juin 1885, à la distribution des prix, le directeur du Collège, M. Azarie Dugas, avait annoncé qu'au mois d'août prochain, les Pères de la Compagnie de Jésus prendraient possession de l'établissement. Le 26 juillet, le P. Lussier et les Frères Coadjuteurs Godet, Fortin et Lefebvre arrivèrent à Saint-Boniface, et furent reçus à la station par M. Azarie Dugas. Le 28, arrivent les Pères French et Blouin. (Note: le Frère Blouin, Frère coadjuteur)

Mgr Taché se rend le même jour au Collège, remercie cordialement l'ancien directeur et les anciens professeurs de leur dévouement et remet les clefs de l'établissement au P. Lussier. Quelques jours après, le 9 août, le P. Lory arrive avec la charge de recteur du Collège, qu'il devait exercer plusieurs années avec beaucoup de distinction. Le 13 août, Mgr remet officiellement le Collège à la Compagnie de Jésus. Il exprime dans les termes les plus vifs le bonheur qu'il a de voir son cher Collège passer aux mains de l'admirable Compagnie de Jésus et les espérances qu'il en conçoit, et dit qu'il peut entonner le cantique du vieillard Siméon recevant Jésus-Christ: *Nunc dimittis*.

Le jour où Mgr Taché remet le Collège à la Compagnie, le P. Lory fut nommé recteur du Collège; le P. Drummond, préfet des études, et le P. Lussier, économiste. Tous les trois se trouvèrent, par le fait même, membres de la corporation; les autres membres étaient l'Archevêque, le P. MacCarthy et M. G. Dugas. Mgr Taché, durant toute sa vie, demeura prési-

dent de la corporation; il tenait à donner cette marque d'intérêt à cette institution si chère à son coeur. (p. 499)

* * *

1890, 2 juillet—Réunion du Congrès National pour organiser nos forces catholiques et françaises contre la persécution scolaire. L'année 1890, en effet, est la date de l'abolition des écoles catholiques du Manitoba.

Le Congrès se tient dans la grande salle du Collège. Désormais le Collège deviendra le théâtre préféré des grandes manifestations nationales.

1890, 22 juillet—Ordination de MM. Elie Rocan et Alphonse Larivière.

Les deux premiers prêtres élevés au pays et ayant fait leurs études classiques au Collège de Saint-Boniface. Cette ordination est l'aboutissement d'une longue suite d'efforts des évêques Provencher et Taché pour former des prêtres.

1890—Le R. P. François-Xavier Renaud est nommé recteur.

1891—Le R. P. Henri Hudon est nommé recteur.

1894, 22 juin—Mort de Mgr Taché.

1894—Le R. P. Remy Chartier est nommé recteur du Collège de Saint-Boniface.

1895, 19 mars—Consécration de Mgr Langevin.

Le soir il y eut réception au Collège. Les élèves jouent la pièce: "Le Fils de Ganelon". Le rôle principal est tenu par Adrien Larivière. Mgr Langevin dit: "Ce Collège est la plus importante de nos institutions catholiques; c'est le boulevard, c'est la citadelle où l'enseignement le plus religieux et le plus relevé est donné, et aussi où les sciences sont le plus cultivées." (Le Manitoba, 3 avril 1895)

* * *

1897—Visite de Mgr Merry Del Val.

L'illustre visiteur avait été envoyé au Canada par le Pape Léon XIII pour enquêter au sujet de la Question des Ecoles du Manitoba.

Nous citons le journal "Le Manitoba", 16 juin 1897.

Le Collège, notre première maison d'éducation dans ce diocèse, ne pouvait rester en arrière dans cette explosion de

vénération pour la personne du Représentant du Saint-Père. Disons que la séance offerte au Collège à Mgr le Délégué fut un bijou. Les membres du Cercle Langevin, à qui revient le mérite de cette séance, méritent nos plus sincères félicitations. Citons en premier lieu M. Joseph Bernier, le président du Cercle, pour un magnifique travail sur Garcia Moreno, et M. Buron, secrétaire du Cercle, pour sa belle adresse.

Son Excellence prononça ces paroles: "Je serai heureux de lui parler (au Pape) de la dévotion et du zèle de votre excellent Archevêque, du clergé et des religieux de cette province. Je lui ferai connaître votre esprit de sacrifice, votre grand désir de sauvegarder les principes catholiques, votre résolution de ne rien sacrifier de ce qui, à l'avenir, peut mettre ces principes en dehors de la possibilité même du danger. En attendant, restez calmes; agissez prudemment sous la conduite de votre Archevêque."

1898—Le R. P. Julien Paquin est nommé recteur.

1899—Le R. P. Hyacinthe Hudon est nommé recteur.

1899—Etablissement du cours classique bilingue.

Jusque-là le cours se faisait presque exclusivement en français, à l'exception du temps consacré à l'enseignement de l'anglais. A cette époque, le nombre des élèves de langue anglaise augmentant, et un plus grand besoin de l'anglais se faisant sentir pour les élèves de langue française, un cours bilingue fut établi. Les explications se donnaient alternativement en français et en anglais. Les uns et les autres devaient comprendre et s'exprimer dans les deux langues. Ce système dura jusqu'en 1906.

Le Palmarès de cette année, juin 1900, contient cette note intéressante:

Nous faisons remarquer que, l'an prochain, nous ajouterons une classe de plus à notre cours classique, afin de nous accorder avec le cours universitaire, qui sera désormais allongé d'une année. Nous aurons ainsi huit ans de cours classique, comme la plupart des collèges de la province de Québec.

* * *

Nous attirons l'attention sur le **Cours Commercial** qui a été réorganisé l'année dernière pour l'avantage des élèves qui ne peuvent ou ne désirent pas suivre le cours classique. Il a donné pleine satisfaction. Ce cours, enseigné en anglais, a pour but de préparer les élèves aux opérations de banques, au commerce, aux travaux des bureaux, à la tenue des livres,

au service civil, à la profession d'instituteur et à l'agriculture raisonnée.

Ajoutons (en 1945) que du cours commercial sont sortis un grand nombre d'hommes d'affaires distingués, qui ont fourni une brillante carrière et qu'on retrouve bien souvent dans les bonnes oeuvres.

Pour bien marquer l'estime que nous avons pour nos anciens élèves du cours de commerce, nous reproduisons cette partie de l'allocution de Mgr Yelle au cours de laquelle il remit une décoration pontificale à l'un d'entre eux:

"Il m'était impossible de demander une décoration pour chacune des organisations méritantes que j'aurais voulu récompenser. J'ai voulu les atteindre toutes en demandant la médaille "Bene Merenti" pour M. Henri Painchaud qui habite Saint-Boniface depuis 50 ans. Il fait partie et il s'occupe activement de toutes nos organisations catholiques et de nos oeuvres de piété. Très dévoué, doué d'un très bon esprit, très charitable.

"Il m'est particulièrement agréable de remettre à M. Painchaud cette décoration au nom du Saint-Père." (Les Cloches de Saint-Boniface, oct. 1939)

Dans la même occasion, M. Ulric Lambert, un autre ancien du Collège, fut décoré de la médaille "Bene Merenti".

Parmi les autres Anciens du Cours de Commerce signalons Monsieur John Burns, Président de la Compagnie Burns Packing (salaison) à Calgary. Il se distingue par le bon usage qu'il fait de sa fortune et sa générosité chrétienne.

On comprendra que je m'arrête à ces trois noms. Bien d'autres cependant mériteraient d'être mentionnés avec honneur.

Je citerai aussi les noms de quelques professeurs émérites: Le Père Larue, le Frère Kennedy, le Père John MacDonald, les Frères Maristes Boniface et Michel. Les Anciens se les rappellent avec admiration et affection.

Malheureusement, la difficulté du recrutement du personnel enseignant et surtout la pénurie d'élèves nous força à interrompre ce cours depuis quelques années.

* * *

1900—Inauguration du vingtième siècle.

Le vingtième siècle est inauguré au Collège par un véritable coup de théâtre . . . grec! Le 19 mars 1900, les élèves offrent à Mgr Langevin la tragédie de Sophocle: Philoctète . . . en grec! Le sommet du classicisme est atteint.

C'est le Père Bourgeois qui "monta" la pièce. Le Père Richard Vandandaigue exerça les chœurs. Les grands professeurs de l'Université de Winnipeg honoraient par leur présence nos jeunes hellénistes.

Le début du 20e siècle devait aussi inaugurer le plus grand épanouissement du Collège . . . brusquement interrompu par l'incendie de 1922.

En 1902, une vague de prospérité déferlant dans l'Ouest, et l'augmentation du nombre des élèves qui en fut la conséquence, nécessita la construction d'une aile nouvelle qui agrandit considérablement le Collège.

1902, 26 avril—Mort du Frère Godet, S.J.

Le lecteur sera sans doute surpris de nous voir ranger parmi les Dates Mémorables la mort de ce bon Frère, qui ne fit ni plus ni moins que nos autres Frères coadjuteurs. C'est vrai, et c'est précisément la raison pour laquelle nous le faisons figurer dans ce résumé historique. Nous rappelons le jour de son décès comme une date symbolique: le symbole du dévouement de nos chers Frères à l'oeuvre commune du Collège. Ils sont une foule qui lui ont sacrifié humblement leur vie. Sans eux, sans leurs services gratuits, le Collège ne pourrait pas fonctionner. Leur nom ne paraît nulle part et ils sont partout où il y a une besogne humble et pénible à la fois et sans laquelle les Pères, au nom parfois célèbre, seraient gravement paralysés dans leurs ministères. Les oublier dans ces pages serait une ingratitude. L'hommage que nous rendons à l'humble Frère Godet s'adresse donc à tous ses confrères, hommage de reconnaissance pour les services rendus au Collège de St-Boniface.

"En 1885, quand Mgr Taché confia le Collège de Saint-Boniface à la Compagnie de Jésus, le Frère Godet vint l'un des premiers au Manitoba. Le Collège de Saint-Boniface fut donc durant dix-sept ans, le champ propre de son dévouement et de ses labeurs; il n'y a plus qu'à indiquer la sphère d'action dans laquelle rayonnaient ces deux influences. Eh bien! c'est toute une série d'emplois et de métiers divers dont il faut faire ici la rapide énumération: acheteur, tailleur, linge, relieur, infirmier, domestique, parfois même cuisinier, il fut tout cela tour à tour et même tout à la fois. Rude joueur, il faut le dire, qui ne badinait pas avec sa tâche et ne lambinait pas à la besogne: les laveurs et laveuses qu'il embrigadait chaque été pour le "grand ménage" en savent quelque chose.

Chargé du linge des élèves il recousait consciencieusement gilets et pantalons qu'on ne manquait pas, bien entendu,

de lui fournir en quantité. Une mère de famille disait un jour à l'un des Pères: "Je ne sais qui répare, au Collège, les hardes de nos enfants, mais cette personne nous rend grand service: le travail est bien fait et les vêtements durent aussi longtemps que possible." Infirmier, le Frère apportait une grande diligence et un grand soin dans l'exercice de cette pénible fonction. Il serait fastidieux au lecteur de mentionner jusqu'où il poussait les limites de son dévouement en ce genre, mais les exemples abondent et sont tout à son honneur. Il convient d'ajouter que sa longue expérience des maladies les plus fréquentes lui valait un flair médical assez rare.

En dépit de ses absorbantes occupations, le Frère Godet était d'une exactitude remarquable. Chaque matin il se levait à 4 heures, pour sonner, à l'heure précise, le réveil de la Communauté, et, tout le long du jour, il avait à se tenir en éveil pour indiquer à temps les autres exercices . . .

"Un soir, se sentant plus faible qu'à l'ordinaire, il demanda lui-même les derniers sacrements.

"La communauté entière s'assembla dans l'infirmierie. Assis droit dans sa chaise, l'oeil encore vif, le vieux Frère ne perdit pas un détail de la cérémonie et semblait goûter sa signification. D'une voix distincte il demanda pardon à ses frères de ses mésédifications, de ses scandales, comme il disait, et en particulier de ce qu'il croyait avoir le plus à se reprocher dans ses relations extérieures. C'était un touchant spectacle: vraiment, il fait bon mourir dans de telles circonstances.

"Refusant tout aide pour la nuit, car il avait demandé à Dieu la grâce de mourir sans causer d'embarras à personne, il fut cependant visité d'heure en heure, plus souvent peut-être, par le R. P. Recteur qui le trouva, sur le matin, venant de rendre le dernier soupir, tranquillement assis dans sa chaise. Il était parti avec l'aurore, sans bruit, sans déranger personne . . . Il repose dans le cimetière de Saint-Boniface, près du Frère Rosselin, un vieux compagnon d'armes." (Les Cloches, 1902, p. 134)

Beati qui in Domino moriuntur: Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, parce qu'ils ont vécu dans le Seigneur. Telle est bien la vie et la mort de nos Frères coadjuteurs. L'Évangile dit d'eux en toute vérité: "Courage, bon et fidèle serviteur; parce que tu as été fidèle dans de petites choses . . . entre dans la joie du Seigneur."

Quelle reconnaissance nous devons à ces humbles, austères et dévoués ouvriers du Collège de Saint-Boniface!

1903—Le Chant du Collège.

Extrait du journal "Le Manitoba", 23 mars 1903: "Notre Collège a maintenant son chant particulier. Les vers en ont été composés par le R. P. Chossegros, S.J., professeur de Belles-Lettres, et la musique par le R. P. DeMangaleere, S.J., un artiste de talent et de bonne école."

REFRAIN: *Mon Collège, rien ne surpasse
La douceur de ton souvenir,
Et je pense à Saint-Boniface
Quand mon coeur veut se rajeunir.*

C'est cette vieille chanson qui, aujourd'hui encore, émeut nos anciens et réjouit le coeur des jeunes, lorsqu'elle retentit dans nos fêtes.

1903—Le R. P. Jacques Dugas est nommé Recteur.

* * *

1905—Fondation du Juniorat.

"Le Juniorat de la Sainte-Famille a été fondé au mois d'août 1905, par le R. P. Prisque Magnan, alors Provincial du Manitoba, avec les encouragements et la bénédiction du grand Archevêque Oblat de l'Ouest Canadien, Mgr Adélarde Langevin.

"Le R. P. Provincial ne pouvait songer à un juniorat enseignant, vu le personnel déjà trop restreint de la Province oblate et le caractère nécessairement cosmopolite du futur juniorat—qui demanderait ainsi un personnel double des autres institutions similaires, où il n'y a que des élèves d'une seule nationalité. Par ailleurs, la ville de Saint-Boniface était dotée d'un bon collège classique, dirigé par les RR. PP. Jésuites. Le R. P. Recteur du Collège de Saint-Boniface accueillit avec grande bienveillance la demande du R. P. Provincial et lui promit, de vive voix et par écrit, que les junioristes seraient toujours les bienvenus chez lui, aux conditions stipulées. Il pensait que la présence des junioristes serait très avantageuse aux collégiens, et que la piété et l'application à l'étude de ceux-ci seraient fortifiées par les bons exemples d'élèves choisis se préparant à la vie religieuse et apostolique. Cet espoir n'a pas été vain: les autorités du Collège nous ont exprimé à plusieurs reprises, leur grande satisfaction de la conduite de nos junioristes." (Ce qui précède est extrait de la Revue "Missions des Missionnaires Oblats", tome 54, page 310.)

A la satisfaction exprimée plus haut, le Collège peut, maintenant en 1945, ajouter la fierté d'avoir contribué, pour son humble part, à la formation d'un grand nombre de religieux oblates distingués et de zélés missionnaires.

1905—L'Octogone.

Le nombre des élèves augmentait rapidement. De nouveau il fallut construire. L'aile qui avait été érigée à l'ouest du bâtiment central (en direction de Winnipeg et de la Rivière Rouge par le Pont Provencher) demandait manifestement une aile correspondante du côté est, en direction de la Seine.

Le plan général avait ceci d'original: il centralisait si bien la résidence des élèves, la vie collégiale, que les mouvements généraux et les déplacements se trouvaient réduits au minimum. En bas, salles de récréation; deuxième étage, études; troisième étage, chapelle; quatrième étage, dortoirs. Le tout relié par un escalier qu'on appelait la tour. A l'extérieur, des appareils de sauvetage à fonctionnement rapide et facile pour des jeunes gens habitués aux sports. A l'incendie de 1922, aucun de ceux qui s'en servirent n'éprouva d'accident. Le malheur fut qu'un certain nombre ne furent pas assez patients pour attendre leur tour.

Au point de vue architectural, ce nouveau Collège (ancien pour nous), vu de trop près n'avait assurément pas la pureté de style, les lignes impeccables du Petit Séminaire (Collège actuel), mais vu à distance, au milieu de son vaste rectangle de verdure, l'immense édifice avait un air noble et majestueux. Il était assurément un des plus remarquables monuments de l'Ouest Canadien. C'est lui surtout qui est encore cher au coeur des nombreux anciens qui y ont laissé leurs attendrissants souvenirs de jeunesse.

1906—Division du cours classique en section française et section anglaise.

42 élèves suivent le cours classique anglais, 67 le cours français; 44 composent le cours préparatoire et 48 le cours commercial. 4 ecclésiastiques suivent les cours de théologie.

De plus, l'ancien programme a été modifié afin de mieux s'adapter aux besoins des populations. Les quatre classes de grammaire ont été réduites à trois, et le cours complet sera désormais de sept ans au lieu de huit.

Le cours anglais durera jusqu'en 1925. Il rendra de grands services à la population catholique de langue anglaise. La fondation du Collège Saint-Paul, à Winnipeg, succédant au cours anglais de Saint-Boniface, donnera plus complète satisfaction aux catholiques de Winnipeg. Le Collège Saint-Paul est actuellement en pleine prospérité sous la direction des Pères Jésuites de langue anglaise.



Ancien Collège de Saint-Boniface.

Nous sommes heureux du nombre considérable d'hommes distingués de langue anglaise qui furent formés au Collège de Saint-Boniface. Saluons au passage la récente nomination de M. Gillis Purcell au poste de gérant de la Canadian Press. (B.A. 1924)

18 juin 1907—Fondation du Cercle LaVérendrye.

Ce fut le premier cercle de l'A.C.J.C. Il devait donner naissance à plusieurs autres cercles au Manitoba et plus tard, en 1920, à une Union Régionale. Il suscita dans toute la province un magnifique mouvement d'action intellectuelle, patriotique et catholique. Au nombre de ses oeuvres chères au Collège, il faut compter l'institution de la journée de Dollard que nous fêtons chaque année avec enthousiasme. Il est aussi à l'origine du Cercle Ouvrier. Il partage avec la paroisse le mérite de l'institution de ces deux oeuvres.

Les élections eurent lieu le 18 juin, avec le résultat suivant:

Dr Lachance, président; A. Beaupré, 1er vice-président; G. Charrette, 2ème vice-président; A. Paradis, secrétaire; M. Auger, trésorier; J. Béliveau, bibliothécaire; N. Bernier, avocat, conseiller.

MM. N. Bernier et E. Beaupré ont été chargés de représenter le nouveau Cercle LaVérendrye au Congrès de l'A.C. J.C. à Montréal en 1907. (Les Cloches, 1907, p. 177)

1908—Fondation de la paroisse de Saint-Ignace.

(Note des Cloches, 1908, p. 129)

Dimanche, le 10 mai dernier, le R. P. Jacques Dugas, S.J., Recteur du Collège, a béni la première église de la nouvelle paroisse de Saint-Ignace, du Fort-Rouge, Winnipeg. Cette église a été achetée des méthodistes, et répondra aux besoins présents des catholiques du Fort-Rouge. La direction de cette nouvelle paroisse a été confiée au R. P. Drummond, S.J., du Collège.

1908—Le R. P. Téléphore Filiatrault, S.J., est nommé recteur.

* * *

Juillet 1908—Découverte du Fort Saint-Charles.

On sait que ce fort fut bâti par le grand explorateur de l'Ouest, La Vérendrye, sur les bords du Lac des Bois. Pendant une absence que fit LaVérendrye, son fils fut massacré sur une île voisine avec 21 de ses compagnons, et le Père Aulneau, Jésuite. On savait, par un mémoire de LaVérendrye, père, que leurs ossements avaient été transportés au Fort. Cela s'était passé en 1736. Le Fort, depuis longtemps abandonné, était tombé en ruines.

Il s'agissait de le retrouver. L'entreprise avait son importance pour bien identifier la priorité des explorations du pays par les découvreurs français du 18^e siècle.

Le mérite de cette découverte revient surtout à trois personnes: Mgr Langevin, O.M.I., qui se fit le promoteur de l'entreprise; M. le Juge Prud'homme, qui fournit les documents révélateurs; le Père Paquin, S.J., qui fit la découverte proprement dite. Nous citons le Père Morice, O.M.I., dans "L'Église catholique dans l'Ouest Canadien", I, 421.

"Le 10 juillet 1908, un autre parti, composé cette fois de Jésuites du Collège de Saint-Boniface, se rendit au site déjà exploré, armé des documents de M. Prud'homme, des cartes et des comptes rendus des travaux des précédentes expéditions. Les membres de ces dernières s'étaient constitués, le 4 septembre 1902, en Société historique de Saint-Boniface, association qui a depuis obtenu sa reconnaissance légale dans le Manitoba.

"Jusqu'alors toutes les recherches avaient été faites sur la rive nord de la baie. Un des membres du dernier parti d'exploration, le P. Paquin, ayant été mis dans l'impossibilité de

rien faire par suite d'une blessure qu'il s'était infligée, utilisa ses loisirs en parcourant attentivement tout ce qui avait été écrit sur le sujet. Il tomba alors sur le passage suivant du compte rendu par le juge Prud'homme, de l'expédition de 1902, qui avait trait à des renseignements fournis par le chef Andakamigowinini . . .

"Ayant fortement engagé ses compagnons à examiner cet endroit, le P. Paquin fut charmé d'apprendre qu'ils y avaient trouvé un monceau de grosses pierres dont la disposition accusait l'agence humaine, et qui se trouvaient cachées par une luxuriante végétation d'arbres de bonne taille. Ce tertre attestait la présence en ce lieu, dans un passé lointain, d'un grand foyer. Puis, comme résultat d'un examen méthodique, on découvrit deux autres foyers de moindres dimensions, ainsi qu'un certain nombre d'objets en métal. Puis l'on mit à jour, au nord du grand foyer, un monceau d'ossements humains, qui pouvaient former une douzaine de squelettes complets, à l'exception de la tête qui manquait dans chaque cas. On trouva enfin dans le sol des débris poudreux de la palissade du fort, ce qui acheva de rendre évidente l'identité du site.

"Ces fouilles furent faites en juillet 1908. Le 5 août de la même année, un nouveau parti composé de M. Béliveau, du juge Prud'homme, des PP. Jésuites Blain et Paquin, avec trois Frères de la même Compagnie, se rendirent au site maintenant incontesté de l'ancien fort Saint-Charles. Après un jour de recherches futiles, on put déterminer l'emplacement de la chapelle et, à l'indicible joie des explorateurs, on tomba sur un tas de crânes humains . . .

"L'on découvrit près de ses pieds (de l'un des squelettes) un trousseau de clefs, une boucle de souliers telle qu'en portent les ecclésiastiques en France, et quatorze grains de cha-pelet. (reliques du P. Aulneau)

Toutes les reliques provenant de ces expéditions sont maintenant (i.e. de 1908 à 1922) gardées avec un soin jaloux au Collège de Saint-Boniface." (Père Morice, O.M.I.)

Nous devons ajouter qu'elles furent détruites lors de l'incendie de 1922.

* * *

1909—Fondation du Petit Séminaire.

5 juin—Circulaire de Mgr Langevin:

. . . "Le Collège de St-Boniface, qui a eu des commencements si humbles et qui a été dirigé si habilement tour à tour

par des prêtres séculiers et par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et qui est maintenant sous la sage direction des RR. PP. Jésuites, a rendu de grands services à l'Église et à l'État en donnant à l'Ouest Canadien et surtout au diocèse de St-Boniface des prêtres et des laïques qui font l'honneur de leur Alma Mater et qui prouvent que ce Collège était une pépinière de prêtres. Rien n'empêche qu'il continue encore de nous en donner. Cependant, par la force des choses et à cause de la diversité des éléments de toutes races et de toutes aspirations qui le composent, le Collège devient de plus en plus Collège et moins Séminaire. Aussi, il Nous faut, selon le désir du St-Siège, songer à établir une institution dont le but soit la formation des clercs pour le sacerdoce; et Nous Nous sommes, à cette fin, entendu avec les RR. PP. Jésuites qui dirigent le Collège. Les élèves du Petit Séminaire de St-Boniface iront au Collège de St-Boniface suivre le même cours classique et universitaire que les autres élèves.

“En conséquence, le Petit Séminaire de St-Boniface sera commencé dès le mois de septembre prochain, dans l'ancienne Académie Provencher qui a été le berceau du Collège de St-Boniface et qui est un monument de la sympathie et de la générosité inépuisable de la Province de Québec. (Les Cloches, 1909, p. 186)

Les Cloches, 1909, p. 235: L'ouverture du Petit Séminaire a eu lieu le 1er septembre.

Le directeur du Petit Séminaire, M. l'abbé Joseph Joubert, ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe et du Grand Séminaire de Montréal, est un prêtre éminent, et, fait consolant, un enfant du Manitoba, un protégé de M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre. Il possède bien la langue anglaise.”

1910—Le R. P. Joseph Carrière est nommé recteur.

* * *

1910—Conventum, 16, 17, 18 août.

Pour commémorer le 25e anniversaire de la prise de direction du Collège par les Jésuites.

Ce Conventum fut préparé d'abord par une active campagne de propagande dans le journal “Le Manitoba”. Notons les articles de M. Noël Bernier et du R. P. Adélard Dugré, S.J., ceux-ci résumant l'histoire du Collège jusqu'à date. Nous leur donnerons une large place dans la Chronique.

Le 3 août 1910, M. Henri Royal, avocat, secrétaire correspondant du Conventum, adressa à tous les anciens élèves du Collège une circulaire où se lisent ces lignes: “Le dessein prin-

cipal, l'idée-mère de cette réunion est d'abord de soutenir notre collège par l'appui moral des anciens élèves qui appartiennent à l'élite intellectuelle du pays; c'est de donner à la grande institution de haute éducation catholique de l'Ouest un témoignage public d'estime et d'affection. C'est aussi notre intention de fortifier l'union, la solidarité envers tous les enfants de notre Alma Mater. Ayant resserré les liens de leur première amitié, ayant repassé dans leur esprit et dans leur cœur les salutaires leçons de leur jeunesse, ils marcheront ensuite la main dans la main pour défendre leurs intérêts religieux et patriotiques, tout en respectant les droits de leurs concitoyens de toute langue et de toute croyance."

Les Cloches du 1er septembre 1910 et Le Manitoba du 17 août 1910 racontent tout au long ces fêtes magnifiques. Il faudrait tout citer, mais nous ne pouvons le faire dans ces brefs mémoires.

Disons seulement la petite ville envahie par la foule des Anciens, la coopération des citoyens de St-Boniface, le maire Bleau en tête. De la part du Collège, réception splendide et cordiale sous la direction du R. P. Carrière, recteur, et du vénéré Père Blain; puis, messe, sermon, banquet, discours, séance, promenade-parade en automobile . . . sans oublier une "coucherie" solennelle (?) et tumultueuse (!) au dortoir.

Mais vous lirez tout ça dans la Chronique . . .

1910—Sismographe.

Le Collège de St-Boniface a fait l'acquisition d'un appareil sismographique. Comme l'a fait remarquer un journal anglais de Winnipeg, c'est le premier appareil du genre dans l'Ouest. Les observations de secousses sismiques qu'il enregistrera ne manqueront ni d'intérêt ni d'importance. Cet heureux progrès est dû à l'initiative du R. P. Blain, S.J. (Les Cloches, janvier 1910)

"Le Manitoba", 9 novembre 1910: "Le R. P. Rousseau, S.J., a été nommé directeur de l'observatoire sismique du Collège de St-Boniface en remplacement du R. P. Blain. Le jeune jésuite est déjà un savant, et nous sommes heureux de lui voir occuper cette situation importante dans l'enseignement.

* * *

1910, août—Fondation de l'Association des Anciens Elèves.

Les Cloches du 1er septembre 1910 rapportent que les fêtes du Conventum avaient été organisées par un comité

d'anciens élèves, dont le premier gradué, M. L.-N. Bétournay, était le président et dont le R. P. Joseph Blain, S.J., était l'âme et la cheville ouvrière.

Mais les fêtes ne s'arrêtèrent pas à une simple manifestation joyeuse. Elles laissèrent un souvenir concret, plus qu'un souvenir: une institution. Ce fut l'Association des Anciens Elèves dont le premier président fut M. Roger Goulet.

1910—Les Petits Frères de Marie ou Maristes.

Extrait des Cloches, novembre 1910, p. 269.

“Une nouvelle Communauté de Frères enseignants est arrivée dans le diocèse à l'occasion de la réouverture des classes en septembre dernier. C'est la Communauté des Petits Frères de Marie, fondée en France en 1817 par le Vénérable Marcellin Champagnat, prêtre mariste.

“Les trois premiers Frères: Namase, Delphinus et Charles-Henri, enseignent au Collège de St-Boniface.” Le Frère Michael arriva peu de temps après. Ces bons Frères rendirent de très précieux services dans les classes élémentaires qui leur furent confiées. Ils durent quitter en 1917, pour nous revenir en 1943.

1910, 18 septembre—Réception de Son Eminence le Cardinal Vannutelli.

Délégué Apostolique au Congrès Eucharistique de Montréal. Il fait la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau Petit Séminaire (l'édifice actuel du Collège). (Les Cloches, 1911, p. 193)

1912, mars—Le R. P. Gustave Jean est nommé recteur.

Il est ancien élève du Collège.

1913, avril—Le R. P. Edouard Lecompte est nommé recteur.

1913, 24 mai—Mgr Arthur Béliveau est nommé évêque auxiliaire de Saint-Boniface.

Consacré le 25 juillet.

Il est un ancien élève du Collège. En toutes circonstances —et particulièrement lors de l'incendie de 1922—il se montrera ami dévoué, protecteur et bienfaiteur insigne de son Alma Mater.

* * *

1913, 20 novembre—Installation du premier président de l'Université, M. J. M. MacLean.

L'Université du Manitoba, fondée en 1877, n'avait pas

encore de président. Elle était gouvernée par des représentants des divers collèges affiliés. Ceux-ci continueront à exercer les mêmes fonctions que par le passé, mais ils seront aidés par le président qui, dans la pratique, aura nécessairement une grande influence sur la conduite et le développement de l'Université.

Le premier titulaire de cette importante charge, M. James Alexander MacLean, canadien d'origine et d'éducation et ci-devant président de l'Université de l'Idaho, a été solennellement installé dans ses fonctions le 20 novembre.

Le soir du 19, S. G. Mgr l'Archevêque assista à un grand banquet donné au Royal Alexandra où les présidents des Universités de Washington et de Toronto prononcèrent d'intéressants discours. D'autres discours furent prononcés pendant ces deux journées par plusieurs des illustres visiteurs. Le R. P. Louis Drummond, S.J., professeur de théologie au Collège d'Edmonton et autrefois du Collège de St-Boniface, fut l'un de ces orateurs.

La cérémonie d'installation proprement dite eut lieu le 20, dans l'après-midi, au Walker. Elle fut présidée par le chancelier de l'Université, l'archevêque anglican de Rupert's Land. Le premier ministre de la province, Sir Rodmond Roblin, offrit le premier ses félicitations et ses souhaits au nouveau président, et ce fut ensuite le tour des représentants des divers collèges. Le Collège de St-Boniface, dont la fondation remonte à 1818, eut l'honneur d'être appelé le premier. Le R. P. Edouard Lecompte, recteur, rappela le fait de l'ancienneté du Collège qui date de l'établissement de la mission catholique célébrée par le poète Whittier et fit allusion aux succès remportés par les élèves du Collège de St-Boniface dans de nombreux concours universitaires. Il fit aussi remarquer que le Collège est justement fier de ses anciens élèves, dont les uns occupent des positions si honorables dans l'Eglise et dans l'Etat, tandis que d'autres fournissent une noble et utile carrière dans des sphères plus modestes. Il complimenta le nouveau président de sa haute culture intellectuelle et de ses éminentes qualités de gentilhomme et lui donna l'assurance que le Collège de St-Boniface continuerait, comme par le passé, à apporter son harmonieux concours au progrès de l'Université et à former des générations de citoyens dignes de leurs aînés. (Les Cloches, 1er décembre 1913, p. 475)

1914—Le R. P. Alexandre Gagnieur est nommé recteur.

1915—Le R. P. Grégoire Féré est nommé recteur.

1917, janvier, février, mars—L'Université d'Etat et enseignante.

Nous avons vu précédemment que, en 1877, le Collège de St-Boniface avait fondé l'Université du Manitoba, conjointement au Collège St. John (anglican) et au Collège de Manitoba (presbytérien). Le Collège Wesley (méthodiste) fut affilié en 1888. Sous l'inspiration de Mgr Taché, la corporation du Collège décida "que le Collège concourrait à la demande d'une Université au Manitoba, à la condition que tous les droits, obligations et privilèges du Collège, comme institution catholique, seraient maintenus, et que le Collège, en s'affiliant à l'Université, conserverait sa parfaite autonomie.

A l'origine, l'enseignement était donné par les collèges, indépendamment de l'Université, qui ne faisait qu'examiner les candidats et conférer les grades; c'était une fédération de collèges.

Sans doute il est permis de discuter théoriquement de la plus grande efficacité de l'enseignement par une université d'Etat enseignante, ou une université-fédération de collèges. Mais dans la réalité concrète c'était la constitution de 1877 qui pouvait seule sauvegarder la liberté du haut enseignement catholique.

Mais on se rappelle qu'une main subreptice avait inséré à la marge de l'Acte constitutif de l'Université ces mots: "at present—pour le temps présent".

Se prévalant de cette clause, quelques années après, un parti puissant suggéra de réduire la position des collèges à un minimum et de faire disparaître presque entièrement leur action et leur influence dans la direction de l'Université.

Ici nous devons relater—aussi brièvement que possible—un épisode déplorable. Un groupe de catholiques de Winnipeg—prévoyant et souhaitant l'organisation d'une Université d'Etat, neutre et enseignante—voulut établir une résidence à proximité de l'Université; dans cette résidence, les élèves du cours universitaire seraient logés, nourris et surveillés; de là ils se mêleraient chaque jour aux élèves des diverses dénominations protestantes et feraient leurs classes à leurs côtés, sous la direction de professeurs censés neutres, mais qui pourraient même être impies ou athées. D'ailleurs on ne sait que trop que la neutralité est impossible. Bien illusoire était le moyen imaginé pour parer à cet inconvénient, à savoir la surveillance de maîtres catholiques, voire même de prêtres, qui corrigeraient, au besoin, tous les enseignements suspects ou erronés. Pourquoi boire à une coupe peut-être empoisonnée sous prétexte que l'antidote est tout près? Pourquoi se con-

tenter d'un minimum d'esprit catholique dans l'éducation quand on possède la plénitude de l'enseignement catholique? Pourquoi soustraire cette jeunesse, non encore mûrie, à l'atmosphère d'une instruction imprégnée de foi, de piété et de vérité catholique? (Les Cloches, 1911, p. 151)

De plus, on voit ce que serait devenu l'enseignement du français et notre mentalité française dans un tel amalgame.

La bonne intention excuse bien des illusions!

Heureusement, le projet échoua, grâce à la vigilance épiscopale et à la fermeté du R. P. Carrière, alors recteur du Collège, et de Mgr Cherrier.

Néanmoins, la transformation de l'Université s'accomplit. Le principe de la loi fut soumis au Conseil universitaire le 3 janvier 1917 dans les termes suivants: "Le Conseil de l'Université prie le gouvernement de cette province d'introduire, à la prochain session de la législature, la législation nécessaire pour la réorganisation de l'Université." C'était remettre au gouvernement la charte que ce Conseil, composé des représentants des divers collèges affiliés, possédait depuis 1877 et le prier de le refaire comme il lui plairait. Le Collège de St-Boniface ne pouvait accepter cette proposition sans renoncer à son passé et à ses principes. Aussi, le R. P. Féré, recteur, proposa en amendement que l'on ajoutât ces mots: "sans préjudice aux droits et privilèges déjà accordés aux divers collèges fédérés".

L'amendement fut rejeté; seuls les six représentants du Collège présents à la séance votèrent en sa faveur.

Le projet de la loi fut préparé et présenté à la Chambre. Les cinq députés de langue française de l'Opposition le combattirent, mais leurs arguments ne purent entamer le bloc qui appuyait le gouvernement. (Notons que ce gouvernement était celui de M. Norris et Thornton, celui-là même qui devait s'illustrer quelques mois plus tard par la suppression du français dans les écoles.)

Cette nouvelle loi remettait le contrôle ou mieux le monopole universitaire à un bureau de neuf gouverneurs nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil (le Gouvernement), et choisis en dehors du personnel enseignant et administratif de l'Université et des collèges affiliés. Ces derniers ne seront plus représentés que par deux membres chacun dans un Conseil académique, subordonné au bureau des gouverneurs. C'est le monopole de l'Etat en matière d'éducation.

Nous sommes heureux de dire cependant que l'Université ainsi reconstituée, sous l'entière dépendance de l'Etat et malgré la précarité de la nouvelle situation, se montra bienveillante en pratique et tint large compte du passé et des aspirations du Collège de St-Boniface. Les relations actuelles du Collège avec l'Université sont excellentes.

Aux fêtes du cinquantenaire (La Liberté, 20 novembre 1935), le Révérend Père Béliveau, S.J., recteur, prononça ces paroles: "Nous sommes heureux, en ce jour, de rendre hommage à l'Université du Manitoba, représentée ici par son digne président, M. Sidney Smith. Nous sommes fiers d'appartenir à cette Université, d'en faire partie intégrante. Nous voulons profiter de cette occasion pour proclamer bien haut que nos rapports avec elle sont empreints de courtoisie et de bienveillance mutuelle, et que notre rôle de collège catholique de langue française y est apprécié avec un parfait **fair play** et une largeur d'esprit tout à fait digne d'hommes intelligents qui voient dans nos privilèges, non pas une opposition, mais un enrichissement à l'esprit universitaire." (Voir aussi 27 mai 1936 de ces Dates)

* * *

Voici le "status" actuel du Collège à l'Université tel que décrit dans l'Annuaire-Palmarès de 1915-16:

Agrégation à l'Université.

L'Université de Manitoba est le seul corps enseignant légalement autorisé à conférer des degrés dans la province. Le Collège de St-Boniface fait partie intégrante de l'Université, au même titre que les Collèges St. John, de Manitoba et de Wesley, sur lesquels son ancienneté lui donne le droit de préséance. Il a ses représentants au Conseil de l'Université, au Bureau des Etudes et aux divers comités d'examineurs.

Agrégé à l'Université, le Collège a néanmoins le libre choix de ses professeurs, de ses méthodes d'enseignement et la direction absolue de son administration. Il offre l'avantage des degrés universitaires et garantit une éducation religieuse.

Au mois de juin 1914, par décision du Conseil Universitaire, un programme spécial fut accordé aux élèves qui prennent leur degré de Bachelier ès Arts en Philosophie latine. Comme les élèves du Collège de St-Boniface sont les seuls à suivre ce cours, ils étaient donc seuls en cause.

Cette nouvelle mesure change notre position dans l'Université de Manitoba. Notre collège forme ainsi dans l'Université comme une Faculté à part. Nos élèves reçoivent l'instruc-

tion d'après un programme d'études proposé par les autorités du collège et soumis à l'approbation de l'Université qui en constate l'équivalence au sien.

Les questions d'examen pour nos élèves sont préparées, dans chaque matière, par des comités nommés par l'Université et dans lesquels le personnel du collège est toujours efficacement représenté.

Dans ces nouvelles conditions, il n'y a plus de concours direct, comme dans une même classe, entre nos élèves et ceux de l'Université. Ce concours fut rendu impraticable par le fait que l'Université, devenant de plus en plus enseignante, réunissait sous un même professeur soit de grec, soit de latin, les élèves de tous les collèges et de toutes les croyances religieuses.

Nous restons ainsi avec une indépendance satisfaisante dans nos programmes, et avec assez de moyens d'émulation pour stimuler l'ardeur des professeurs et des élèves.

Dans chaque classe du cours de Philosophie latine, des bourses et des médailles sont offertes au concours des élèves de langue française et de langue anglaise.

Les succès obtenus jusqu'ici par le Collège de St-Boniface dans les concours universitaires et le grand nombre d'hommes distingués sortis de cette maison, prouvent assez combien son organisation est favorable aux fortes études et à une formation solidement chrétienne.

L'Université est actuellement en voie d'évolution. Quelle que soit la forme définitive qu'elle prenne, les autorités du Collège sont fermement décidées à maintenir l'affiliation à l'Université aussi longtemps que celle-ci ne mettra pas en péril les intérêts religieux des élèves catholiques. Dans cette question si importante, les Pères suivront la direction du premier Pasteur de ce diocèse.

1917—Fondation de l'Institut Ruthène (la Bursa) sur les bords de la Seine.

C'était un Petit Séminaire ruthène dont les élèves suivaient les cours au Collège en qualité d'externes. Il dura quelques années, après avoir, croyons-nous, donné quelques prêtres au clergé ruthène.

1918, octobre, novembre—Epidémie d'influenza.

Cette fin d'année fut attristée par l'épidémie d'influenza, dite grippe espagnole, qui exerça tant de ravages dans le monde entier. Parmi nos élèves elle fit quatre victimes.

Pendant les mois de novembre et décembre il fallut renvoyer les élèves dans leurs familles.

Mais cette épreuve donna l'occasion à plusieurs membres de la Communauté d'exercer un dévouement héroïque. En effet, comme à l'Hôpital de Saint-Boniface un grand nombre de religieuses et de gardes-malades étaient tombées malades, le Père Recteur offrit l'aide de son personnel. En conséquence, six Jésuites furent envoyés à l'Hôpital pour y remplir les offices d'infirmier, même les plus répugnants, au risque de leurs vies.

Voici les noms de ces héros: Guillaume Longpré, Joseph Monaghan, Olivier Beaulieu, Louis Roy, Marcien Beaupré, Armand Delisle.

Les PP. Monaghan et Beaulieu furent atteints par le mal et faillirent en mourir.

A cette occasion, la Révérende Soeur Provinciale des Soeurs Grises écrivit cette lettre au Père Recteur:

3 décembre.

"Au soir de la fête d'un grand saint de la Compagnie de Jésus, il fait habituellement bon de songer à tout ce que renferme le mot "Jésuite", mais en ce moment, nous sommes particulièrement heureuses de nous rappeler que toujours l'idée de zèle et de dévouement se rattache à celle du disciple de saint Ignace et de saint François-Xavier.

"Vous agréerez donc, Révérend Père, que toutes les Soeurs Grises de Saint-Boniface s'unissent, à l'occasion d'un pareil jour, pour vous redire ce que les Soeurs de l'hôpital vous ont sans doute exprimé, à savoir: un cordial merci pour tout ce que vos bons et dévoués auxiliaires ont fait pour les malades confiés à nos soins, durant la douloureuse période que nous venons de traverser, en compagnie de Jésus souffrant et éprouvant ceux qu'il aime.

"Nous tenons de plus à formuler des voeux pour le parfait rétablissement des victimes que nous avons eu le regret de compter dans les rangs de votre Société, et nous aimons à nous assurer, Révérend Père, que le puissant et réconfortant secours que vous nous avez procuré est une nouvelle dette de gratitude ajoutée à celle que nous avons depuis longtemps contractée envers les bons Pères du Collège de St-Boniface. Veuillez, en retour, agréer cet humble hommage de nos sentiments reconnaissants."

Sr M. E. Pagé, Sup. Provinciale.

1919—Le R. P. Henri Bourque est nommé recteur.

1921, 28 octobre—Sacré de Mgr Joseph Prud'homme.

Ancien élève du Collège où il fit jusqu'à sa Rhétorique inclusivement en 1899. En septembre suivant il entra au Séminaire de Philosophie de Montréal. Cette année il est sacré évêque de Prince-Albert en Saskatchewan. Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, présida à la consécration.

Dimanche soir, 30 octobre, il y eut au Collège une réunion des anciens élèves en l'honneur du deuxième évêque issu du Collège. Un cadeau d'environ \$600 lui fut remis pour aider au recrutement du clergé dans son diocèse.

* * *

1922, 22 novembre—L'incendie.

Dans la nuit du 24 au 25 novembre un terrible incendie, dont l'origine est demeurée mystérieuse, rasa complètement notre beau collège de St-Boniface. Dix personnes y perdirent la vie: un Frère coadjuteur et neuf élèves. En quelques heures le feu détruisit le fruit d'un siècle de sacrifices.

Comme ces Dates n'ont pour but que de rappeler les faits principaux, en résumé et de façon à donner seulement une vue d'ensemble, nous ne ferons pas ici le récit de ce désastre; nous le ferons avec tous ses détails émouvants dans la Chronique du Collège.

Notons seulement que cet incendie fut, dans l'histoire du Collège, comme une coupure qui marqua le commencement d'une nouvelle période: la période présente, la fusion de l'Oeuvre du Collège et de l'Oeuvre du Petit Séminaire.

M. Noël Bernier écrivit dans "Le Manitoba" ces lignes qui condensent bien la situation:

"Le Révérend Père Bourque, recteur du Collège, put commencer immédiatement, avec Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface, le douloureux travail d'organisation temporaire qui s'imposait. Dimanche soir, le Révérend Père Fillion, Provincial des Jésuites au Canada, prévenu par le télégraphe, arrivait au milieu de nous. A l'heure où nous écrivons ces lignes, mardi après-midi, nous apprenons avec une joie profonde que les Révérends Pères Jésuites vont continuer leur oeuvre à St-Boniface; qu'ils ont accepté de prendre possession (i.e. direction) du palais du Petit Séminaire; que les prêtres du Séminaire ont fait généreusement le sacrifice de leur situation en la forme qu'elle avait jusqu'à samedi dernier; que les classes seront réorganisées incessamment et que d'ici quelques jours on aura pourvu à tout ce qui est essentiel au fonctionnement d'un grand collège classique.

"Offrons des actions de grâces à Sa Grandeur Mgr l'Ar-

chevêque de St-Boniface (Mgr Béliveau), au Père Fillion, aux RR. PP. Jésuites et à M. l'abbé Adonias Sabourin (Directeur du Petit Séminaire). Les âmes furent magnanimes. Ce fut une conférence de grands seigneurs; et la rapidité même avec laquelle on est arrivé aux décisions nécessaires, montre, une fois de plus, que la Providence accorde des trésors de sagesse et de générosité à ceux qui consacrent leur vie aux oeuvres de foi et de patriotisme."

* * *

Aussitôt se posa le problème de la reconstruction du Collège. Au lendemain même de l'incendie, un très grand nombre de citoyens de St-Boniface, de Winnipeg et des environs se réunissaient à l'Hôtel de Ville de St-Boniface. Ils choisirent un **Comité pour la Reconstruction du Collège de St-Boniface**. Ce comité ouvrit un secrétariat permanent sous la direction de M. Henri Lacerte qui en fut l'animateur.

Pour reconstruire le collège il aurait fallu la somme d'au moins \$400,000. C'était une entreprise disproportionnée aux ressources de notre population.

Il était évident qu'il faudrait renoncer à la reconstruction et y substituer un autre plan.

On se mit cependant à l'oeuvre. Des délégués furent envoyés dans toutes les paroisses qui souscrivirent généreusement.

Des dons d'autres provenances, surtout de la Province de Québec, s'ajoutèrent à cette perception.

En même temps une délégation, composée de l'Honorable Juge Prud'homme et de M. Adrien Potvin, partait pour Québec dans le but d'obtenir un don de la Législature. La démarche ne fut pas vaine: l'Honorable Monsieur Alexandre Taschereau, Premier Ministre, fit voter à l'unanimité de la Chambre une somme de \$25,000.

Le Collège tient à exprimer sa reconnaissance à la province-mère des Canadiens français. La perception totale (dons de Québec y compris) atteignit environ \$73,000.

Au lieu de reconstruire le Collège on dut donc se contenter d'ajouter au Petit Séminaire—le nouveau Collège—une aile nouvelle comprenant salle de récréation, salle académique, dortoirs, naturellement à l'épreuve du feu.

1924, 24 mars—Transfert public du Petit Séminaire à la Corporation du Collège.

Ce résumé—si résumé soit-il—serait incomplet s'il ne

reproduisait tout au long l'importante déclaration de Mgr Béliveau expliquant et justifiant ce transfert.

Lundi, 24 mars, les élèves du Collège offrirent à Mgr l'Archevêque une séance dont le programme résume le but: "Hommage de gratitude offert par les élèves anciens et actuels en reconnaissance du don princier de Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau, après l'incendie du vieux Collège".

Le Révérend Père Recteur, P. Bourque, au nom du Collège, puis M. Noël Bernier, au nom des Anciens, remercièrent Mgr l'Archevêque.

Mgr Béliveau, en réponse, prononça l'allocution suivante qui demeurera un des documents importants de l'histoire du Collège:

"Au nom de la Compagnie de Jésus et des élèves actuels du Collège de St-Boniface, vous remerciez l'Archevêque de St-Boniface du don du Petit Séminaire au Collège de St-Boniface. J'accepte l'expression de ces sentiments, mais je m'empresse de dire que les rôles pourraient être intervertis et rester dans la vérité. En mon nom, au nom du clergé et des fidèles de mon diocèse je remercie la Compagnie de Jésus d'avoir bien voulu rester au poste au jour de l'épreuve, alors qu'elle pouvait reprendre sa liberté et laisser la charge à l'Ordinaire de ce diocèse.

"Le don est royal, dites-vous. Si l'Archevêque de St-Boniface a quelque mérite à l'offrir, il doit partager cet honneur avec ses consultants diocésains qui ont pensé, comme lui, que c'était l'unique issue à une situation difficile.

"L'acte lui est facilité par les sentiments qu'il nourrit à l'égard des Pères de la Compagnie de Jésus dont il est le fils.

"Les deux oeuvres du Collège et du Petit Séminaire se fondent en une seule et c'est le Collège qui survit. Je reconnais que cette fusion est un pas en arrière. La Sainte Eglise veut l'établissement des Petits Séminaires pour préparer les futurs prêtres à leurs augustes fonctions. C'était pour répondre à ces désirs que Mgr Langevin, d'illustre mémoire, fonda le Petit Séminaire à deux pas du Collège. Le diocèse de St-Boniface couvrait alors l'immense territoire occupé aujourd'hui par le diocèse de St-Boniface, le diocèse de Winnipeg, celui de Régina et une partie du Vicariat Apostolique du Keewatin. C'est par centaines de milles que les pays d'Europe nous déversaient leur population. Le besoin de prêtres était pressant et les possibilités de recrutement limitées. Pour remplir un devoir de sa charge Mgr Langevin eut recours au moyen le plus efficace d'avoir des vocations sacerdotales, il fonda le Petit Séminaire.

“Les choses ont bien changé depuis. Sur le territoire confié à la sollicitude pastorale de Mgr Langevin se trouvent maintenant trois archevêques et un Vicaire Apostolique. Il reste à l'Archevêque actuel de St-Boniface quarante-trois paroisses dont une quinzaine ne sont que de petites missions, et le territoire à l'est de la Rivière Rouge est tel que le développement y sera nécessairement lent. Dans ces conditions certaines oeuvres ont des proportions trop considérables pour les besoins qui restent, et nous sommes privés d'autres oeuvres qui ont été entraînées dans les subdivisions de territoire: un rajustement s'impose et il est aussi difficile que délicat à effectuer.

“Soutenir le Petit Séminaire à côté du Collège était devenu une question angoissante. La Compagnie de Jésus en charge du Collège ployait sous le fardeau, et le clergé du diocèse peut dire quels sacrifices l'Archevêque lui a imposés, il y a deux ans, quand une charge de \$6,000 d'impôts est venue ébranler l'oeuvre du Petit Séminaire jusque dans ses fondations.

“Les établissements d'instruction secondaire et supérieure n'ont jamais été affaire payante. Dans l'Est du Canada ils sont exemptés d'impôts. Depuis quelques années, la Province de Québec donne une allocation de dix mille piastres par année aux Collèges classiques pour leur permettre de vivre. Malgré cela, pour mettre les bouts ensemble, il faut que les prêtres qui se dévouent à ces oeuvres travaillent pour la nourriture et un traitement qui varie de cent à deux cents piastres par année.

“Aux Etats-Unis, quelle que soit l'importance des constructions et l'étendue des terrains qu'elles occupent, les oeuvres d'éducation et de charité sont exemptes d'impôts.

“Ici, le Collège de St-Boniface a dû payer en 1923 la somme de \$9,250.00 d'impôts pour le terrain qu'il occupe en tenant compte de la partie exemptée en vertu de son affiliation à l'Université. Le dernier compte de taxes du Petit Séminaire a été de \$5,936.00. C'est plus de quinze mille piastres d'impôts annuels qui pèsent sur l'éducation secondaire de St-Boniface.

“Cette seule considération nous eut probablement forcé à fondre les deux oeuvres en une et à affecter l'immeuble du Petit Séminaire à d'autres fins.

“L'incendie du Collège est venu compliquer le problème ou le simplifier en nous mettant devant une impossibilité. Pour rebâtir sur les ruines comme nous l'aurions désiré avec toute la population de St-Boniface, il nous eut fallu au moins

\$400,000. La souscription ouverte à l'occasion de l'incendie a produit \$72,993, et les assurances sont loin de couvrir la dette du Collège incendié. Nous sommes profondément reconnaissants à tous les généreux donateurs qui ont bien voulu nous aider à relever le Collège de ses ruines; cependant nous n'avons pas atteint la somme nécessaire à la réalisation de nos désirs. L'oeuvre du Collège de St-Boniface doit continuer, et elle continuera, mais après avoir subi une modification de construction de site.

"Un agrandissement s'impose. L'immeuble du Petit Séminaire a été construit pour cent élèves et le Collège en compte deux cent cinquante. Même en voulant rester modestes et économiser dans toute la mesure possible, il est douteux que nous puissions nous en tirer à moins de cent mille piastres.

"Il y a une large place, on le voit, pour les \$72,993. déjà versés et les \$13,539. qui restent à percevoir.

"C'est un grand soulagement pour l'Archevêque de St-Boniface d'être assuré que l'oeuvre du Collège, sous l'habile direction de la Compagnie de Jésus, ira son chemin, car nous étions menacés au coeur même de la résistance religieuse et nationale.

"Les anciens élèves du Collège ont voulu unir leurs voix à celle du R. P. Recteur, et je vois qu'ils ont su faire le choix de leur interprète. Cette expression de sentiments me touche; à titre d'ancien élève du Collège elle m'est doublement agréable.

"L'Eglise et la patrie canadienne comptent pour nous. Les peuples qui sont privés de classe dirigeante sont à jamais condamnés à l'infériorité. C'est le Collège de St-Boniface qui est appelé à nous donner la classe dirigeante dans cette partie du pays.

"J'en fais ici la confidence, j'ambitionnais de voir une Université catholique couronner l'oeuvre du Collège de St-Boniface. Le Collège a une belle propriété. Vingt acres de terre en pleine ville sont plus qu'il ne faut aux besoins présents, c'eût été peu pour l'oeuvre universitaire que nous ambitionnons. Pour conserver cette propriété le Collège a payé plus de \$70,000 d'impôts depuis dix ans. La Compagnie de Jésus peut se rendre le témoignage d'être allée jusqu'au bout de ses forces pour conserver cette propriété aux fins d'éducation. Nous comprenons facilement que les conditions actuelles rendent le fardeau intolérable à une oeuvre d'éducation qui n'émerge pas au budget public.

"Ce n'est pas sans sentiment de tristesse que nous voyons glisser cette belle propriété et avec elle nos rêves d'avenir

d'une Université catholique. Nous nous inclinons devant l'inévitable, nous n'avons qu'à dire notre "fiat". Du haut du ciel, espérons-le, nous verrons un successeur mettre le couronnement d'une Université catholique à l'oeuvre du Collège de St-Boniface. Ce sera rendre un fier service à tout cet Ouest canadien qui s'oriente, pour son malheur, vers la neutralité scolaire à tous les degrés, depuis l'Université jusqu'à l'école primaire.

"Les Pères de la Confédération, fidèles aux traditions chrétiennes des hommes de ce temps-là, ont voulu l'enseignement chrétien partout au Canada. L'enseignement neutre qui a prévalu dans l'Ouest a orienté cette partie du pays vers l'abîme. Qu'il plaise à Dieu de faire ouvrir les yeux à temps à ceux qui ont les responsabilités du pouvoir.

"Dans la mesure de nos forces nous resterons fidèles à l'autre idéal, le seul capable de procurer le bonheur aux individus comme à la société, le seul digne d'hommes ayant Dieu pour maître et une âme immortelle à sauver. Que Dieu protège notre pays contre la réalisation de la parole du prophète: "Sache donc et vois combien il est mauvais et amer d'avoir abandonné Jéhovah ton Dieu." (Jér. Ch. II, V, 19)

"C'est pour nous une immense consolation de voir notre oeuvre d'enseignement secondaire entre les mains de l'illustre Compagnie qui a donné à la Sainte Eglise des champions, au monde savant des lumières, à la patrie canadienne ses premiers martyrs et à l'Ouest le premier missionnaire qui ait versé son sang pour la civilisation, dans cette partie du pays."

1924—La nouvelle aile.

Le 13 novembre, en la fête de saint Stanislas Kostka, de la Compagnie de Jésus, le R. P. Henri Bourque, recteur du Collège de St-Boniface, a béni la nouvelle aile, et, le soir, sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque, la nouvelle salle académique, spacieuse et splendide, a été inaugurée par une séance littéraire, dramatique et musicale. A cette occasion, le R. P. Recteur, en sa qualité de président de la Corporation du Collège, a lu la déclaration suivante:

"Les membres de la Corporation du Collège de St-Boniface sont heureux, à l'occasion de la bénédiction de l'aile récemment terminée, de rappeler au public que le Collège fonctionne maintenant comme autrefois, avec un enrôlement de 296 élèves, mais qu'après le désastreux incendie de 1922 qui détruisit l'ancien collège, il leur eut été impossible de poursuivre leur oeuvre d'éducation, si Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, n'eut mis à leur disposition l'im-

meuble du Petit Séminaire diocésain, si une importante souscription des catholiques de l'Ouest et de leurs amis de l'Est ne leur eut procuré les fonds requis pour son agrandissement, et si le Gouvernement de la Province de Québec n'eut, avec un empressement et une générosité qui l'honorent, offert une magnifique souscription de \$25,000, qui permit de commencer, sans tarder, l'érection de la nouvelle aile complètement construite à l'épreuve du feu.

"Les membres de la Corporation tiennent à exprimer leur reconnaissance à tous les bienfaiteurs qui leur sont venus en aide, particulièrement au Comité de Reconstruction et au Gouvernement de la Province de Québec. Dans l'impossibilité où ils sont de remercier chaque bienfaiteur individuellement, ils prient les journaux de bien vouloir faire écho à l'expression de leurs sentiments de gratitude.

Henri BOURQUE, S.J., Président."
(Extrait des Cloches de St-Boniface, 1924, 209)

Le même soir, le Père Longpré, S.J., donna une conférence sur la "culture classique".

1925, mai—Le R. P. Joseph Desjardins est nommé recteur.

1925, septembre—Suppression du cours anglais, en prévision de la fondation du Collège St-Paul, à Winnipeg, le 15 septembre.

Ce collège est d'abord confié aux RR. PP. Oblats de la nouvelle province Ste-Marie de Régina, composée des religieux allemands et polonais de la Congrégation au Canada.

Il passa ensuite sous la direction de prêtres séculiers. Il est maintenant aux mains des Jésuites de la province anglaise depuis 1933. Il jouit d'un bon renom et d'une belle prospérité.

La suppression du cours anglais se fit progressivement. En 1925 seulement les "Latin Rudiments" furent supprimés.

En même temps on s'efforça de fortifier l'enseignement de l'anglais dans le cours français.

Cette suppression, une des suites indirectes de l'incendie, fut, sous un certain rapport, une diminution du Collège en nombre et en influence.

D'autre part, elle donna satisfaction aux légitimes aspirations de l'un et l'autre groupe; les catholiques de langue anglaise furent heureux d'avoir un collège bien à eux, dirigé selon leur mentalité. Le groupe canadien-français ne le fut pas moins de donner à sa grande institution un caractère plus

franchement national, d'en intensifier la culture française qui en fait un instrument puissant de survivance et de vie française au Manitoba.

1926, septembre—Le cours classique de huit ans est rétabli.

Raison principale: il fallait une année de plus pour fortifier l'enseignement du français, trop souvent défectueux dans les écoles à base anglaise de la province. Ce défaut est de plus en plus corrigé par suite du bon travail de l'Association d'Éducation et du dévouement des instituteurs et institutrices laïques, religieux et religieuses.

Plus tard, en 1931-32, le cours anglais fut à son tour réorganisé par le R. P. Faure, recteur, et le P. Brunet, S.J. L'organisation porta moins sur la quantité de classe que sur le programme et les manuels.

1929—L'Oratoire des Martyrs.

Le 6 mars on ouvre au public l'Oratoire des Martyrs Canadiens. Les fidèles s'acheminent en nombre toujours croissant vers ce sanctuaire; ils obtiennent des faveurs insignes.

C'est le R. P. Joseph Desjardins, S.J., qui en fut le fondateur, constructeur et promoteur insigne.

Hélas! un jour devait arriver—ou plutôt une période: celle de la dépression financière, où le Collège aux abois, ne put plus soutenir l'effort financier qu'exigeait l'entretien du sanctuaire. Il dut être fermé. On est actuellement à l'aménager en poste de Radio française. O Providence . . . et vengeance de saints!

1930—Le R. P. Ferdinand Faure est nommé recteur.

1933, 25 juillet—Mgr Emile Yelle, P.S.S.

Nomination de Mgr Emile Yelle, P.S.S., évêque coadjuteur de St-Boniface, par suite de la maladie de Mgr Béliveau. Le 21 septembre, consécration à l'église Notre-Dame, de Montréal.

Le 18 octobre, arrivée à St-Boniface. Réception au Collège le 24.

1933—Le R. P. Joseph Béliveau est nommé recteur.

Il est un ancien élève du Collège.

1934, 11 avril—L'Association des Anciens Elèves du Collège est reformée.

A cette date, environ 200 anciens élèves se réunirent pour reformer, définitivement, cette fois, l'Amicale qui n'avait pas été convoquée depuis plusieurs années, les circonstances ne s'y prêtant pas.

Extrait d'une lettre de Mgr Yelle: "J'ai lu avec un vif intérêt l'appel aux anciens du Collège . . . Je souhaite de tout coeur le plein succès de la réunion: selon le programme que l'on s'est fixé, que l'on rétablisse les contacts . . . que l'on fasse disparaître l'isolement, en un mot que l'on se connaisse mieux pour s'aider davantage. Je serai avec vous de tout coeur et je bénis le bon travail qui se fera."

M. Louis-Philippe Gagnon, représentant du Comité qui avait fait le travail préliminaire de la réunion, définit le but de la réunion actuelle qui est de faire revivre notre association. Il insista sur le devoir pour les anciens de se grouper autour de leur Alma Mater, et sur les avantages qu'il y a pour eux de resserrer les liens de leur amitié par des rencontres plus fréquentes. Il fit ressortir l'importance du cours classique et termina en annonçant que, l'an prochain, l'Association célébrerait dignement l'arrivée des Pères Jésuites à St-Boniface.

M. Thomas Beaubien, avocat de Winnipeg, donna lecture d'un projet de Constitution. L'article second se lit comme suit: "Le but de l'Association est de renouveler et de perpétuer les liens d'amitié qui doivent unir les anciens élèves du Collège entre eux; de réveiller et de fortifier l'amour filial qu'ils doivent avoir pour leur Alma Mater; de déterminer un esprit d'entr'aide agissant entre le Collège et les Anciens Elèves, comme aussi de lui aider à atteindre le but qu'il se propose dans l'éducation de la jeunesse."

La cotisation demandée aux membres fut fixée à un dollar. M. Louis-Philippe Gagnon fut élu président.

1934, 28 avril au 5 mai—Bazar.

La grande crise financière commencée en 1929 sévissait et mettait en danger l'existence même du Collège. Le Père Joseph Beaupré prit l'initiative d'organiser un bazar. Monsieur le magistrat Lacerte en fut le président très actif. L'Association des Anciens Elèves fit appel à la générosité du public. Le bazar réussit très bien et rapporta la somme de \$3,200.

En même temps, le R. P. Béliveau, recteur, obtint \$1,500. d'aumônes de différents bienfaiteurs de la province de Québec.

1934—M. Sidney Smith est nommé Président de l'Université.

En 1934, à la demande des gouverneurs, Monsieur Sidney Earl Smith, doyen de la faculté de droit de l'Université de Dalhousie, N.-E., succédait au sympathique M. J. A. McLean. Dès son entrée en charge, il se révéla non seulement un homme accueillant et large de vues, mais encore un esprit droit et de vue juste, un intellectuel classique et un administrateur moderne. Durant ses dix années (1934-1944) il travailla avec la même énergie au relèvement de l'état précaire des finances et au développement de la vie interne de l'Université.

En 1936 les statuts étaient soigneusement révisés par un bill du Parlement sous le nom de "The University of Manitoba Act". Voir préambule, § 1.

Le Bureau des Etudes devient le Sénat. § 25 et ss.

Les Collèges conservent leur autonomie interne. § 54 et ss. Le Collège de St-Boniface son cours français.

1935, 12 novembre—Fêtes du Cinquantenaire des Jésuites au Collège.

Vers 8 heures et demie eut lieu la réception publique à laquelle le monde officiel avait été convoqué. En présence des Archevêques de St-Boniface et de Winnipeg, de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, du Premier Ministre de la Province, du Juge en Chef, du Chancelier et du Président de l'Université, des membres de la législature, du barreau et autres professions, cette brillante soirée s'ouvrit par le discours de M. Ls-P. Gagnon, président des Anciens Elèves.

Mais nous ne pouvons pas même résumer tous les discours de ces journées. Nous le ferons dans la Chronique.

Le lendemain, il y eut messe pontificale chantée par Mgr Prud'homme, ancien élève; sermon par M. l'abbé Sabourin, ancien élève. "Il insista sur l'excellence des études des Pères Jésuites comme règle de vie. Il montra leur rôle formateur en disant que ces études apprennent à penser et à agir selon les lois du droit et du bien." (La Liberté, 20 novembre 1935)

Les fêtes se terminèrent par une soirée offerte par les Anciens. M. l'abbé Rocan, l'un des deux premiers prêtres sortis du Collège, rappela le souvenir des jours qui ont précédé la venue des Pères. Son Honneur le Juge Bernier, ancien élève, dans une éloquente conférence fit l'éloge de l'éducation des Pères Jésuites. Il montra comment cette éducation est nécessaire de nos jours, alors que tant d'erreurs menacent d'empoisonner les esprits. En termes élogieux, il dit toute sa reconnaissance aux Pères Jésuites.

Un groupe d'Anciens avaient préparé "Le Médecin malgré lui" de Molière. Cette comédie fut rendue avec grand succès. L'acteur principal, M. Joseph Landry, fut à la hauteur de sa réputation et émerveilla ses auditeurs. Un groupe important d'étudiants universitaires étaient présents; ils se sont déclarés enchantés de cette délicieuse comédie.

A la réception du 12, le R. P. Joseph Béliveau avait adressé les remerciements du Collège aux orateurs et aux promoteurs de ces fêtes.

1935, novembre-décembre—Second bazar.

Ce fut l'épilogue des fêtes du cinquantenaire et le résultat tangible de la sympathie du public. Il rapporta la jolie somme de \$5,500. Monsieur le magistrat Lacerte en fut l'organisateur.

A cette occasion, la Canada Packers (gérant, M. Harris) souscrivit la somme de \$2,500 pour l'éducation d'un élève durant dix ans.

Un peu plus tard, le Père W. Harris, S.J., de la province anglaise, professeur d'anglais au Collège, fit une tournée (une "drive") dans les maisons d'affaires de Winnipeg et collecta environ \$8,000.

1936, 27 mai—Visite de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I.

Le R. P. Béliveau, S.J., recteur, l'accueillit en ces termes: "C'est avec fierté que le Collège de St-Boniface reçoit aujourd'hui notre cardinal canadien, le plus haut dignitaire de notre Sainte Eglise en notre pays, l'Archevêque de Québec, le Chancelier de l'Université Laval.

"C'est à ce dernier titre, spécialement, que nous avons l'honneur de vous recevoir ce soir.

... "C'est l'Université du Manitoba qui vous reçoit aujourd'hui par nous: ses si distingués représentants, en particulier M. le Président Smith, les membres du bureau des Gouverneurs et du Conseil, ainsi que les présents professeurs universitaires, sont ici pour l'attester.

"Nous voulons donc profiter de la rencontre—par votre visite—des deux universités pour expliquer la situation particulière de notre Collège dans l'Université du Manitoba.

"Le Collège de St-Boniface fut à la base de l'Université du Manitoba, en fondant celle-ci en 1877 avec le Collège St. John et le Collège Manitoba. Plus tard, d'autres collèges vinrent s'adjoindre à nous. En 1917, l'Université du Manitoba, agrandie, devint université d'Etat et enseignante.

“A ce moment, une entente cordiale sanctionna notre situation particulière en reconnaissant notre cours de philosophie latine comme partie intégrante de l'Université.

“Enfin, cette année même, la législature du Manitoba, par une revision légale des statuts universitaires, confirma notre programme d'études, l'autonomie de nos règlements intérieurs, l'emploi de la langue française dans l'enseignement et aux examens.

“Nous traçons cette esquisse, Eminence, afin de faire ressortir deux points surtout:

“D'abord la largeur de vues, la sympathie, la bienveillance dont jouit dans l'Université du Manitoba le Collège de St-Boniface, et, en lui, l'Eglise catholique et l'élément français de notre province.

“Pour caractériser nos rapports mutuels, le mot tolérance est insuffisant: c'est amitié qu'il faut dire.

“Vous pouvez donc redire, là-bas, dans votre vieille et historique cité de Québec, dans votre illustre université, qu'ici, au Manitoba, vos frères en religion et par le sang et par la langue, jouissent, à l'Université, d'un régime qui, tout en sauvegardant leur vie catholique et ethnique, assure en même temps, par statut légal et bonne entente, une collaboration féconde dans le domaine national.

“C'est ce qu'ont compris les hommes éminents qui dirigent l'Université du Manitoba,—et qu'ainsi notre position particulière, loin d'être en opposition avec la vie commune universitaire, en est au contraire un enrichissement. C'est la variété dans l'unité.

“Nous voulons aussi signaler le lien qui nous rattache à votre grande institution.

“L'Université Laval, c'est, dans la grande province, l'incarnation vivante de notre idéal catholique et français. Mieux encore, c'en est le foyer: foyer ardent, lumineux et rayonnant qui éclaire par sa doctrine et vivifie par la flamme de son idéalisme les intelligences et les coeurs de notre race.

“Le Collège de St-Boniface, c'est l'Université Laval . . . en miniature.

“Il s'efforce d'accomplir ici, dans son humble sphère, l'oeuvre de vie spirituelle et nationale que vous accomplissez là-bas. Il veut être, lui aussi, un foyer vivifiant auquel notre jeunesse viendra alimenter la flamme de sa vie.

“C'est dans cet esprit que nos Anciens Elèves ont adopté cette lumineuse devise: “Quasi cursores vitae lampada tradunt.”

“Ce flambeau, nos pères l'allumèrent au vieux foyer québécois; ils nous l'ont transmis comme un héritage sacré; conserver cet héritage c'est notre raison d'être, nous ne l'oublions jamais.

“Eminence, cette flamme, vous venez la raviver. Mieux que tout autre, vous pouvez le faire et par vos nombreuses dignités officielles et par votre magnétique personnalité et par le cours providentiel de votre carrière. C'est la Providence, en effet, qui, avant votre accession au Cardinalat, vous envoya dans nos prairies. Là, vous fîtes l'oeuvre grandiose des héroïques missionnaires de votre Congrégation et des grands évêques Oblats. Et vous avez dit: “Il ne faut pas que tout cela périsse!”

“Au Collège de Gravelbourg, que vous avez sauvé du naufrage, vous avez continué l'enseignement que vous donniez auparavant comme professeur à l'Université d'Ottawa et que vous alliez parfaire à celle de Laval: “Docere quis sit Christus”, programme qui devint la devise de votre Cardinalat. Là, vous fûtes témoin, ouvrier, soldat et général des luttes de nos minorités pour leur survivance. Et lorsque la même Providence vous appela au poste éminent que vous occupez maintenant, comprenant notre situation, nos difficultés, nos aspirations et nos espoirs, le 25 juin 1935, en la fête de Saint Jean-Baptiste, au Château Frontenac, vous avez lancé un mot d'ordre qui retentit profondément en nos coeurs: “Sachons prendre notre place comme des hommes, non point seulement dans la province de Québec, mais dans le Canada au total, dont nous sommes aussi.

“Et vous avez protesté alors avec force contre l'abandon de vos frères et de vos fils des autres provinces,—et vous avez cité cette autre parole d'un autre de nos grands évêques de St-Boniface: ‘Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec et de leur dire: ‘Hors de là, vous n'êtes plus chez vous!’

“Eminence, à cette heure où, là-bas, s'élèvent des voix minoritaires, déjà trop nombreuses, pour nous séparer de la grande famille, votre passage au milieu de nous est non seulement une joie, une fierté, un réconfort, mais aussi un espoir.”

A cette même réunion, M. le Président Smith présenta ses hommages au Cardinal au nom de l'Université du Manitoba. Il se plut à faire l'éloge du Collège de St-Boniface et à dire tout le bien qu'il accomplit dans la province. M. Smith n'admet pas qu'on laisse de côté la formation morale et qu'on se contente de développer les facultés intellectuelles. C'est une conviction qu'il a déjà exprimée plusieurs fois.

Le distingué Président a tenu à rappeler à Son Eminence que ce sont des hommes de sa religion et de sa race qui ont allumé les premiers le flambeau du savoir sur les bords de la Rivière Rouge. On peut dire que l'Université du Manitoba est la fille des Collèges de St-Boniface, St. John et Manitoba.

Le Cardinal, en réponse, prononça ces paroles significatives: "Nous sommes chez nous dans toutes les parties du pays, que les découvreurs de langue française, les premiers, et les découvreurs de langue anglaise, ensuite, ont contribué à nous donner. Notre idéal doit s'incarner dans cette réalité: édifier le Canada dans l'union et la cohésion des deux éléments qui ont besoin l'un de l'autre.

. . . "Ce n'est pas dans l'abdication, dans l'anéantissement de votre caractère personnel, mais dans la belle fierté de votre race, que vous vous êtes montrés en pleine valeur aux Anglais. C'est ainsi qu'ils ont pu constater quelle richesse représente l'apport de notre élément et que c'est tout le pays qui s'en trouve enrichi." (La Liberté, 3 juin 1936)

Cette visite fut réellement une grande date dans l'histoire du Collège, et par la haute personnalité du visiteur, et par ce qui s'y est dit en présence des sommités intellectuelles de la province du Manitoba.

1936, août—L'Institut Collégial St-Joseph est affilié au Collège de St-Boniface.

L'Institut Collégial St-Joseph, dirigé par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, est affilié au Collège de St-Boniface. Deux Pères du Collège donnent aux religieuses et aux élèves de cette institution des cours de philosophie et d'écriture sainte.

1940—Le R. P. Martial Caron est nommé recteur.

C'est un ancien élève du Collège.

1940, mai—La Perception des Bourses.

La situation financière du Collège était toujours grave. Et même elle s'aggravait de deux manières. D'abord par une très inquiétante diminution du nombre des élèves: 22 aux éléments latins; puis par la difficulté de percevoir le prix nécessaire à la vie de l'institution. Il semblait que le public ne se rendait pas compte de l'importance de l'oeuvre non plus que de ses nécessités financières pour continuer. Il aurait donc fallu fermer les portes et abandonner le Collège. Cela signifiait la disparition rapide de l'élément français au Manitoba.

C'eût été un désastre, un déshonneur, un suicide national.

Alors le clergé du diocèse de St-Boniface, patronné par Son Excellence Mgr Yelle et secondé par un groupe de laïques zélés, se mit spontanément en marche pour sauver le navire en détresse.

Le moyen trouvé fut l'oeuvre de la Perception des Bourses pour le Collège.

Un Comité se forma qui organisa une quête annuelle dans toutes les paroisses du diocèse de St-Boniface. Comme toujours, donnant l'exemple, les prêtres taxant leur austère pauvreté, souscrivirent chacun \$50, plusieurs davantage. Les communautés religieuses en firent autant. Puis on s'adressa aux fidèles des paroisses. La somme recueillie annuellement est, en moyenne \$7,000.

Cette somme n'est pas donnée directement au Collège, mais répartie en bourses d'études, destinées à compléter le prix régulier que, en bien des cas, les parents ne peuvent payer intégralement. Ainsi l'aumône accordée va d'abord aux enfants et à leurs familles. Le Collège ne reçoit que le juste prix nécessaire à sa subsistance.

* * *

La campagne fut lancée officiellement par le R. P. Bélieu, S.J., recteur, qui, dans un discours à la radio, exposa l'oeuvre du Collège et en fit ressortir la valeur éducatrice.

Monsieur Sidney Smith, Président de l'Université, donna une nouvelle preuve de sa bienveillance au Collège en s'adressant au public de langue anglaise dans un discours également irradié.

Monsieur Charland Prud'homme lança une émission émouvante aux Anciens dont il était le Président.

Enfin, Son Excellence Mgr Yelle fit à la radio un appel à ses diocésains, appel qui fut remarquablement efficace.

A cause de l'extrême importance de ce document, nous le citerons presque en entier; aujourd'hui encore il garde sa valeur d'actualité.

POUR AIDER LE COLLEGE DE ST-BONIFACE

**Allocution de Son Excellence Mgr E. Yelle, P.S.S.,
au poste CJRC, le 4 mai 1940.**

"Dans l'océan de la prairie
Et des blés du Manitoba,
Tu parais une île fleurie
Où le regard de Dieu tomba."

C'est ainsi que les anciens du Collège de St-Boniface saluent leur Alma Mater, la vieille institution qui, depuis 122 ans, à travers bien des péripéties, bien des difficultés, bien

des épreuves, a donné au Manitoba, au Canada, à l'Eglise, une armée de citoyens éclairés et de fils vaillants.

Pour que le vieux collège continue sa lourde tâche, pour qu'il reste l'île fleurie où le regard de Dieu tomba, il lui faut aujourd'hui la collaboration de toutes les bonnes volontés.

L'existence même de l'oeuvre accomplie par le collège ne peut être mise en discussion, quelles que soient les difficultés à surmonter pour l'assurer.

Le Collège de St-Boniface est nécessaire à l'Eglise catholique au Manitoba: c'est le seul centre de recrutement sacerdotal et de préparation au Grand Séminaire pour le diocèse de St-Boniface.

Jusqu'à présent, le recrutement local n'a pas suffi aux besoins du diocèse. Le temps semble bien venu où nos 50 paroisses, nos 12 à 15,000 familles catholiques peuvent et doivent fournir à l'Eglise les enfants qui nous permettront d'ordonner régulièrement deux ou trois prêtres par année pour le diocèse. De plus, les communautés religieuses qui se dévouent dans le diocèse et les missions catholiques de l'Eglise entière ont droit de compter au moins sur quelques recrues de la part du plus ancien diocèse de l'Ouest canadien.

Au sein de l'Eglise catholique, un diocèse n'est complètement organisé, que lorsqu'il peut se suffire à lui-même, et prendre sa part des préoccupations et des responsabilités générales de l'Eglise. Il est temps que tous nos catholiques comprennent cette nécessité; il est temps que du sein de chaque famille vraiment catholique la préoccupation de fournir des prêtres à l'Eglise s'affirme de façon pratique et efficace. C'est là une dette sacrée due à Dieu et à son Eglise.

Or le travail de préparation lointaine au sacerdoce doit se faire par des études suivies et appropriées, par une formation chrétienne sérieuse et prolongée.

Tout ce travail se fait, pour nous, au Collège-Séminaire de St-Boniface.

De plus, après avoir été longtemps le seul collège classique de l'Ouest canadien, le Collège de St-Boniface demeure la seule institution au Manitoba qui assure aux jeunes gens de langue française une formation intellectuelle supérieure conforme à nos traditions et aux exigences de notre survivance ethnique; l'institution où se portent d'instinct les regards de ceux qui se préoccupent d'assurer des chefs à notre groupe de langue française.

Sans doute, des services inappréciables nous ont été rendus et nous le sont encore par des concitoyens qui n'ont pas

passé par le Collège; mais de plus en plus, semble-t-il, il nous faudra cesser de compter sur des chefs venus de l'extérieur, et de plus en plus nos jeunes auront besoin d'une forte formation intellectuelle et morale, si nous voulons conserver l'influence et la considération auxquelles nous avons droit dans tous les domaines de la vie publique.

Ce n'est pas le temps ici d'insister sur la formation intellectuelle supérieure, ni de discuter les adaptations de surface qu'il pourrait être opportun d'introduire dans notre système d'enseignement classique. Qu'il suffise de rappeler qu'à l'heure actuelle, à l'heure où les nations s'entre-choquent dans une guerre dont les conséquences menacent les assises même de notre civilisation, à une heure où tout est remis en question, où les esprits semblent pris de vertige, où les opinions les plus invraisemblables ont chance de se trouver des auditeurs, où les systèmes et les théories les plus embrouillées se font des apôtres, il est important plus que jamais de défendre et de développer, non seulement la foi qui vient directement du Ciel, mais encore le bon sens et la raison, les principes de droit naturel et les vérités premières sur lesquelles s'établissent l'ordre et l'entente entre citoyens à l'intérieur des nations, le respect du droit même quand il n'est pas appuyé par la force, la fidélité à la parole donnée, la confiance réciproque dans les relations internationales.

Or le bon sens ne peut être éclairé à fond, la raison humaine ne peut se développer dans le sens de la lumière et de la vérité, sans des études sérieuses et longues qui, apparemment, ne donnent pas de résultats immédiats, appréciables à prix d'argent, précisément parce que ces résultats sont d'un ordre plus élevé: l'ordre des idées qui doivent diriger la vie, des principes qui éclairent, de la vérité qui libère de tous les esclavages. C'est le but premier poursuivi par le cours classique; c'est l'explication aussi du fait que ces études ne sont pas toujours appréciées à leur valeur, parce que les bienfaits qu'elles nous assurent deviennent partie de nous-mêmes et passent inaperçus comme l'air que nous respirons.

C'est dire que la société civile et l'Eglise, notre groupe ethnique et la patrie ont besoin du travail qui s'accomplit au Collège de St-Boniface.

Le Collège est donc nécessaire; l'oeuvre qu'il accomplit est donc indispensable: il suffit d'un peu de réflexion pour le comprendre. Il faut donc qu'il vive, il faut qu'il se développe, il lui faut les moyens d'accomplir sa mission.

Quels sont ces moyens?

Il faut des élèves en nombre suffisant et l'argent néces-

saire pour boucler le budget annuel. Il faut des élèves en plus grand nombre et il faut pour chaque élève la somme nécessaire qui assurera le paiement des dépenses d'administration et d'entretien, y compris le service des intérêts.

.

L'autre moitié a été trouvée et fournie par le dévouement inlassable des RR. PP. Jésuites; et pour le passé, les déficits d'administration ont été comblés par des sommes données par des bienfaiteurs de l'oeuvre, sommes qui normalement auraient dû être employées à diminuer la dette du Collège.

Il est de mon devoir de rendre ici un hommage public, au nom du diocèse de St-Boniface, à la Compagnie de Jésus pour l'oeuvre qu'elle a accomplie au Collège. Depuis 1922, c'est en plus du travail de direction et d'enseignement, une somme de plus de \$100,000 qui a été fournie par la Compagnie à l'oeuvre du Collège. Et cependant, les RR. PP. Jésuites ne travaillent pas pour eux-mêmes. Le Collège ne leur appartient pas. Ils travaillent pour nous; le collège est une institution diocésaine. Ce travail et ce dévouement, tout le diocèse doit les reconnaître.

Il faut aussi que tout le diocèse et tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre du Collège comprennent que la situation actuelle du Collège ne peut durer; il nous faut des élèves en plus grand nombre, et il faut trouver pour chaque élève la somme minimum qui assure un budget normal.

Je fais appel d'abord aux familles qui confient leur enfant au Collège. Je sais qu'il en est un bon nombre qui font leur possible; mais il en est aussi qui s'imaginent que le Collège leur doit l'instruction de leur fils et qui ne se préoccupent pas, quand elles le pourraient facilement, d'acquitter leur dû envers le Collège. Je demande à ces familles de se rendre compte qu'il y va de l'avenir du Collège, je leur demande de mettre à payer le coût de l'instruction de leur fils la fierté qu'elles mettent dans l'organisation moyenne de leur vie.

Il reste qu'un bon nombre d'enfants aptes à faire des études classiques ne sont pas en mesure de payer complètement les frais de leur instruction; c'est pour eux que nous voulons organiser l'oeuvre des bourses, c'est pour eux que nous vous tendons la main.

Je m'adresse au clergé et aux communautés religieuses: le Collège de St-Boniface est une institution diocésaine nécessaire à tous, une institution à laquelle nous devons apporter quelque chose des préoccupations que nous avons dans

l'exercice de nos propres responsabilités, dans le champ d'action où nous place la Providence. Que les RR. PP. Jésuites ne se sentent pas des isolés dans le travail qu'ils font pour nous!

Je m'adresse à ceux à qui la Providence a donné quelque aisance. Fondation d'une bourse annuelle, paiement complet ou partiel d'une pension d'élève, legs par testament à l'oeuvre des bourses, don de quelque nature, de quelque montant que ce soit. Les biens que Dieu a mis entre vos mains ne peuvent être employés à un usage plus fructueux et plus charitable.

Je m'adresse aussi à ceux qui n'ont guère que les revenus qui assurent le pain quotidien. Les petites aumônes accumulées sont d'un grand secours, et quand elles sont le fruit du sacrifice et de la conviction elles attirent les bénédictions du bon Dieu. Pères et mères de famille, jeunes gens et jeunes filles, si vous n'avez pas parmi vos proches d'élèves au Collège, dites-vous qu'en aidant le Collège, en aidant à payer l'éducation d'un jeune homme, vous remplissez un devoir social, vous faites oeuvre catholique et patriotique.

A tous je demande de répondre avec générosité à l'appel qui sera fait pour le Collège de St-Boniface du 19 mai au 9 juin, et je demande à Dieu de répandre ses bénédictions en abondance sur tous ceux qui, d'une âme bienveillante et d'un coeur généreux, entendront cet appel.

✠ EMILE YELLE, P.S.S.,
Archevêque Coadjuteur de St-Boniface.

Nous avons déjà dit que cet appel fut noblement entendu. On y répondit généreusement.

On peut dire en toute vérité que, tant que la Perception fonctionnera ainsi, le Collège, quoique vivant difficilement encore, pourra cependant poursuivre son oeuvre. Là est le salut.

Il faut ajouter un mot d'éloge et de reconnaissance envers les prêtres qui composent le Comité. Ils se réunissent plusieurs fois par année, venant souvent de longues distances, et, avec une clairvoyance, un tact et un dévouement des plus méritoires, assurent le fonctionnement de l'oeuvre avec le maximum d'efficacité. M. l'abbé d'Eschambault en est le président.

1940, novembre—La ferme du Collège est vendue.

Plusieurs de nos Frères coadjuteurs y avaient consacré une grande partie de leur vie. Mentionnons tout particulièrement les Frères Joseph Rouleau et Charles Vaillancourt.

1941, 24 mai—Nomination de S. Exc. Mgr Georges Cabana, Archevêque Coadjuteur de St-Boniface.

Il continue le haut patronage du Collège avec le même zèle et la même bienveillance que ses prédécesseurs. En plusieurs de ses Circulaires il recommande à la bienveillance du clergé et des fidèles l'oeuvre du Collège.

Plus tard, à l'occasion du 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale, il donne au Collège de son argent personnel, \$1,000.

Comme Mgr Taché, Mgr Cabana a fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe. Sa nomination forme donc un nouveau lien de notre Collège avec cette institution.

1942—Nouveaux laboratoires de science: chimie, physique, biologie.

Après l'incendie de 1922, les laboratoires avaient été installés au premier étage, aussi bien que l'on put. On y était cependant à l'étroit.

Durant les vacances de 1942, un des professeurs de science, aussi industriel que savant, entreprit d'installer au troisième étage le Département des Sciences, agrandi et aménagé selon toutes les commodités que lui suggérait une longue expérience de l'enseignement. On comprend au prix de quel travail!

Il en résulta un laboratoire qui peut être montré avec fierté aux "scientistes" visiteurs, et aux anciens qui veulent rafraîchir leurs notions scientifiques.

1942, septembre—

Le Collège a conclu avec le Département de l'Education une entente d'après laquelle nos classes d'Eléments, Syntaxe et Méthode sont reconnues comme équivalentes au 8^e, au 9^e et au 10^e grade. Par conséquent, un enfant qui, pour quelque motif que ce soit, quitte le Collège après ces classes, peut retourner à l'école sans perdre de grades.

Cette reconnaissance de nos classes par le Département renseigné par M. l'Inspecteur, répond à une des objections les plus fréquentes et les plus sérieuses faites par les parents.

A ces parents, justement inquiets dans le passé, nous disons donc: "Essayez, et si vous n'êtes pas satisfaits, vous pourrez retirer votre enfant dans un an ou deux, et il n'aura rien perdu: ni grade, ni temps . . . Bien au contraire."

Pour obtenir cette équivalence nous avons introduit l'enseignement des sciences dans les classes inférieures et moyennes.

Pour cela nous avons dû supprimer le grec.

Cette suppression, ainsi que l'entente avec le Département et les changements qui s'en suivent, ont une telle gravité qu'il nous faut l'expliquer davantage:

* * *

Changements au programme.

Notre cours de grammaire — Eléments latins, Syntaxe, Méthode, Versification — n'est pas celui des écoles publiques. Il en diffère en bien des points.

Conséquence: nos élèves qui, pour une raison quelconque, devaient quitter le Collège après une, deux ou trois années, avaient de la difficulté à se faire accepter dans les écoles. Il fallait essayer une solution. Elle est bien simple. Inclure dans notre cours les "sciences élémentaires". Mais pour inclure cette nouvelle matière, il fallait de l'espace. Nous ne pouvions pas diminuer le latin, pas plus le français, ni l'anglais. Il faut des mathématiques, cela va sans dire. L'histoire et le catéchisme ont leur place indiscutable et indiscutée d'ailleurs. Restait le grec: ce fut la victime immolée aux sciences et, disons-le, à la nécessité. Ce n'est donc pas par principe ni par dédain de cette ancienne discipline de l'esprit inhérente au cours classique que nous avons supprimé le grec. Répétons-le, c'est par nécessité.

En septembre 1942, M. Célestin Muller, B.A. (1922), inspecteur d'écoles, était nommé par le Département de l'Éducation inspecteur au Collège avec la mission délicate de synchroniser les deux curricula sans révolution. Il a accompli sa mission avec un tact et une clairvoyance digne des éloges et du Département et du Collège. Depuis lors, nos élèves peuvent, sans heurt ni difficulté, passer d'une classe du Collège au grade correspondant dans n'importe quelle école du Manitoba.

Les modifications au cours de grammaire nécessitaient des adaptations au cours universitaire. Les autorités se sont montrées bienveillantes, nous dirions même agréablement surprises, que nous osions toucher à l'intangible.

La suppression du grec libérait quatre périodes par semaine. En Belles-Lettres nous y avons remis l'histoire. En Rhétorique nous y commençons la Philosophie (Logique et Psychologie). Ce dernier déplacement laisse dans les deux dernières années l'espace pour du français. Et nous avons des cours de français jusqu'au B.A. C'est encore le cours classique.

1943, août—Le R. P. Louis Mailhot, S.J., est nommé recteur.

Il est un ancien du Collège.

1943, septembre—Retour des Frères Maristes.

Ils avaient déjà enseigné au vieux collège de 1910 à 1917. Ils nous reviennent de la province de Québec pour enseigner les Eléments français, l'anglais, les mathématiques et le cours scientifique élémentaire. Nous accueillons avec joie ces éducateurs dévoués à l'enfance et des plus compétents. Ils sont un précieux renfort à notre personnel enseignant si surchargé. Notons avec une satisfaction toute particulière le retour du Frère Michel—fidèle au rappel après 27 ans!

1943—Les Soeurs de la Sainte-Famille.

La même année nous faisons l'acquisition, pour la cuisine et autres travaux domestiques, d'une communauté des Soeurs de la Sainte-Famille. Nous leur bâtissons une maison attenante au Collège. Ci-gît \$10,000. pour que nos élèves aient des soins plus maternels.

1943—Fondation du Bonifacien.

Depuis longtemps flottait dans l'air . . . et les esprits l'idée d'un journal de collège. **La Liberté** était, certes, et demeure toujours accueillante à notre collaboration. Les services qu'elle a rendus et qu'elle continue à rendre au Collège sont innombrables . . . et avec une bienveillance si confraternelle! "**La Page du Collège**", dans **La Liberté**, fut la **première école de journalisme de nos jeunes écrivains**. Hommage aux pionniers! Mais avoir une revue bien à soi, quel rêve pour des jeunes intellectuels! Un groupe d'élèves universitaires, mus surtout par Maurice Arpin, finissant, entreprit de le réaliser . . . avec les moyens qu'ils avaient: le miméographe . . . et l'inexpérience et mille difficultés imprévues. Ils eurent le grand mérite de la fondation. Et puis, leur oeuvre se perfectionna avec chaque numéro.

En 1944, le Père Jacob prend en main la direction du Bonifacien. Du reste, loin d'éteindre le moindrement l'initiative des jeunes, il en fit ses collaborateurs dévoués et enthousiastes.

Avec leur concours . . . et la puissance que donne la préfecture, il le transforma en une revue des plus élégantes: imprimerie de **La Liberté**, sur beau papier glacé avec photographies artistiques et rédaction soignée.

Le Collège a donc SA revue: le Bonifacien. Elle a déjà bonne mine et grandira. Comme elle facilitera la tâche du futur chroniqueur!

1943, janvier—Fondation de la Caisse Populaire des Collégiens.

Désormais le mouvement coopératif est introduit au Collège. On avait pour but d'initier les élèves aux rouages des coopératives qui prennent un si bel essor dans la province.

Il y eut d'abord la période inévitable d'apprentissage et de tâtonnements.

Mais dès la première réunion en septembre 1944, les officiers décidèrent fermement de relancer la Caisse Populaire, sous la direction éclairée du Père Irénée Beaubien, S.J. Tout le premier semestre, à chaque dimanche, on offrait des cours libres aux élèves de Versification, en montant. Au retour des vacances de Noël, eurent lieu trois journées coopératives bien organisées. Une vraie propagande: exposition de livres et de brochures, graphiques de statistiques, cartes murales, affiches en récréation, distribution de feuillets, lecture et explication des règlements de la Caisse, etc. On obtint des professeurs de dire un mot en classe. Une conférence sur les principes de Rochdale et leur application, suivie du film "People's Bank", couronnèrent bien ces trois jours d'éducation coopérative.

On nota un heureux changement. Les élèves, connaissant mieux la Caisse et la sachant entre bonnes mains, s'y intéressent maintenant davantage.

Nous croyons répondre au désir de Monsieur Frossais: "Nous avons besoin d'hommes qualifiés pour l'administration des Caisses populaires du Manitoba. Nous espérons qu'à votre sortie du Collège, vous serez préparés pour ce service social."

Un magasin coopératif serait le complément normal de la Caisse. Un projet est à l'étude.

Brièvement, nous venons d'esquisser les quelques activités coopératives au Collège. Elles visent avant tout à faire l'éducation des élèves, à leur communiquer le respect et l'enthousiasme pour une oeuvre économique appelée à jouer un grand rôle au Manitoba. Elles auront atteint leur but, si nos futurs dirigeants sortis du Collège savent coopérer entre eux et avec leurs compatriotes pour le plus grand bien des Canadiens français de l'Ouest du Canada.

(Extrait du Bonifacien, juin 1945, article de Remy de Roo et Roland Bélanger.)

Nous croyons que ce mouvement est le début d'une orientation nouvelle de nos élèves vers le service social et national. Il est donc d'une importance extrême.

Le dévouement à l'idéal catholique et national, qui fut toujours celui du Collège de St-Boniface, a donc pris une for-

me nouvelle, sans exclusion, bien entendu, les anciennes activités qui orientent vers les professions, carrières industrielles, sciences, sacerdoce.

* * *

1944, février—Semaine de vocation.

Cette année-là le R. P. René Jacob, S.J., eut l'idée d'organiser, au Collège, une semaine de vocation. L'idée fondamentale en est celle-ci: en face de la pénurie actuelle de prêtres, faire rayonner l'idée de la vocation sacerdotale chez nos élèves et dans toute la population, afin d'éveiller l'attention et la générosité de la jeunesse et des familles vers cet idéal; afin aussi de faire prier les fidèles pour que le Maître de la moisson envoie des ouvriers à sa moisson.

Dans ce but, toute la semaine du 28 février au 7 mars fut consacrée à projeter cette idée devant les yeux et l'esprit des élèves,—et cela, sans perte du temps destiné aux classes. Ce sujet fut intégré dans le curriculum.

Des prêtres—la plupart de l'Archevêché—furent invités à exposer un aspect du sujet.

Le dernier soir, il y eut séance: "Les Petits Clercs de Santarem", de Ghéon. Mgr Cabana clôtura la séance par un chaleureux appel aux vocations.

Cette initiative fut répétée l'année suivante et est en train de devenir une tradition.

**1945, 3 juin—Monsieur A. W. Trueman est nommé
Président de l'Université.**

Il était surintendant des écoles du Nouveau-Brunswick.

1945, juin—Exposition Missionnaire.

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'arrivée des Missionnaires Oblats dans l'Ouest Canadien, s'ouvrait, le dimanche 24 juin, au Collège de St-Boniface, une grande exposition missionnaire. S. Exc. Mgr G. Cabana en avait conçu le projet pour remercier Dieu des faveurs obtenues dans le passé, pour honorer l'Eglise de St-Boniface et rendre hommage aux premiers missionnaires séculiers et religieux, particulièrement aux membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Une intéressante soirée, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr G. Cabana, fut offerte par les RR. PP. Jésuites. Le R. P. Guy Painchaud, S.J., dans une conférence, nous parla des oeuvres missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il insista

sur les missions des Jésuites canadiens, particulièrement celles de la Chine qu'il connaît davantage.

Naturellement, les autres congrégations missionnaires, en particulier les Pères Oblats, exposèrent leurs kiosques et firent des conférences très suggestives.

Mgr Julien, des Pères Blancs d'Afrique, évêque de l'Ouganda, donna à nos élèves une conférence profondément émouvante.

1945, le dimanche 16 septembre—Seconde visite de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Messe pontificale à la Cathédrale chantée par Son Eminence, qui donne aussi le sermon, rappelant au public les services que la Compagnie de Jésus rend à St-Boniface depuis 60 ans.

Dans l'après-midi, visite au Collège, allocution aux élèves. Idée maîtresse: leur éducation doit être une "action vitale" où il faut leur participation.

Cette messe et cette visite sont le prélude des fêtes prochaines du soixantenaire.

1945, septembre—La rentrée.

343 élèves répartis comme suit:

170 pensionnaires;

132 externes et demis;

41 junioristes.

Nous atteindrons peut-être 350.

* * *

A la veille des fêtes du 60e anniversaire nous sommes heureux d'avoir pu dresser aux yeux de notre jeunesse un double idéal de vie: par la semaine des vocations, l'idéal du sacerdoce, vocation missionnaire y comprise; par la Caisse Populaire, l'idéal de l'Action Catholique si chère au Souverain Pontife et aux évêques. Double idéal qui repose, nous n'avons garde de l'oublier, sur une vie spirituelle intense et sur de fortes études classiques sans lesquelles ces divers mouvements n'auraient pas de bases solides. C'est dire que ce qui paraît innovation plonge ses racines dans nos vieilles traditions. Par là nous mettons fin à cette première série des Dates Mémorables du Collège de St-Boniface. Plusieurs y déploreront des omissions inévitables: mais il fallait choisir. Bien des noms de bons ouvriers de l'Oeuvre auraient dû peut-être être mentionnés. Les Dates ne s'y prêtaient pas; nous leur rendrons justice dans la Chronique.

Le tableau des événements qui forment la trame de l'histoire du Collège serait incomplet si l'on n'y ajoutait ce qui en est l'âme et la vie intime, c'est-à-dire: l'**Humanisme et la culture classique** qui en est l'instrument.

Nous lui consacrerons les pages finales.

CONCLUSIONS

Ce panorama de l'histoire du Collège de St-Boniface impose à l'esprit une réflexion irrésistible: ce collège est le fruit d'une somme immense de labeurs obscurs, de dévouements enthousiastes, de sacrifices héroïques de nos prédécesseurs: prêtres séculiers, Oblats, vieux Jésuites de la première heure. Ces semeurs de vie connaissaient bien en doctrine et en pratique la parabole de la semence mise en terre. Aux yeux de l'ignorant du mystère de la germination quel gaspillage que ces beaux grains de blé jetés dans la boue pour y mourir! Mais ce précieux grain sacrifié ressuscite, pousse au soleil ses tiges vertes, produit des moissons opulentes, donne la vie au monde.

De même nous vivons des sacrifices de nos pères—non seulement depuis 1885 mais depuis 1818.

Les vies d'incalculable valeur de ces hommes qui appartiennent à l'élite de l'humanité: les grands évêques pionniers Provencher, Taché, O.M.I., les grands Oblats missionnaires Lacombe et ses frères, puis l'ardente jeunesse de ces prêtres qui furent l'honneur du clergé diocésain, les Forget-Despatis, Dugas, Cherrier . . . ces vies elles furent toutes versées dans ce sillon qui longtemps parut stérile et infécond.

"Euntes ibant et flebant mittentes semina sua." (Ps. 125)
— Ils allaient de l'avant, avançaient toujours et répandaient des larmes avec leurs semences. Parfois aussi avec l'enthousiasme de la récolte conquise, portant leurs gerbes d'or: "Cum exultatione portantes manipulos suos."

Telles furent les semilles dans l'isolement, la pauvreté, la prairie encore inculte.

* * *

En 1885 vinrent les Jésuites. Plus nombreux et par suite mieux organisés ils donnèrent un essor nouveau à l'institution. Mais pour eux aussi se réalisa la mystérieuse loi de la vie fructifiant par l'immolation. Eux aussi—nos bons vieux pères

—comme leurs devanciers, vécurent pauvrement, travaillèrent âprement, consacrèrent les plus belles années de leurs vies à l'Oeuvre du Collège. Ne craignons pas de le dire: pendant longtemps ils connurent l'exil. Qu'on s'imagine ce que cela signifiait, il y a 50, 60 ans, pour ces jeunes religieux, quitter la douce province de Québec pour venir vivre dans un milieu alors si primitif. Et toujours l'inquiétude du lendemain, la détresse financière. Et plus tard la catastrophe de l'incendie: *Nisi granum frumenti cadens in terram!*

La Compagnie de Jésus fit grandement les choses en nous envoyant, dès le début, un personnel éminent.

Dans le journal "Le Manitoba", 23 juillet 1890, nous lisons ce court passage insignifiant à première vue mais lourd de sens pour qui veut réfléchir: "Il est probable que les RR. PP. Filiatrault, Lecompte et Jetté, de la Compagnie de Jésus, viendront sous peu faire partie du personnel de notre collège. Le Père Prince est arrivé de Montréal dans le même but."

Ajoutons que cette probabilité se réalisa.

Les Pères Filiatrault et Lecompte devinrent l'un et l'autre provinciaux de leur ordre; le Père Jetté, d'une distinction exquise, fils d'un ancien Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, grand savant, devint un des plus illustres missionnaires de l'Alaska. Le Père Prince, un des plus grands prédicateurs de missions populaires du Canada. Mentionnons aussi le Père Lory, premier recteur, personnification du gentilhomme français.

Tels furent les hommes que nous envoya alors la Compagnie de Jésus. Et les littérateurs, écrivains et orateurs comme le Père Drummond et le Père Chossegros, des savants au-réolés de sainteté comme le Père Blain, un préfet comme le Père Tourangeau, des apôtres comme le Père Bourque . . . et nous ne citons que quelques-uns parmi les morts, des morts bien vivants dans l'esprit et le coeur de leurs disciples actuels. A ceux qui vivent encore sur cette terre, vieilliss et près de leur patrie éternelle, nous envoyons de loin un hommage reconnaissant.

Combien d'entre eux, supérieurement doués, auraient pu se frayer ailleurs ce qu'on appelle dans le monde, une "grande carrière". Ils ont sacrifié leurs talents, leur jeunesse, leur vie à une grandeur supérieure: celle du dévouement obscur et souvent douloureux à l'éducation de la jeunesse manitobaine.

En commémorant leur souvenir ancestral, les fêtes de cette année doivent rappeler à tous nos élèves—actuels et anciens—ce qu'ils doivent à leurs éducateurs, et aussi, osons le dire, à la Compagnie de Jésus qui fut si généreuse pour eux.

Ce devoir, c'est bien plus que la reconnaissance du coeur; c'est la fidélité à l'idéal qui fut érigé à leurs yeux et maintenu durant leurs années de Collège.

Elèves anciens et actuels vous n'avez pas le droit d'oublier tous les bienfaits dont vous bénéficiez et tous les sacrifices qui furent prodigués pour vous.

* * *

Quelle oeuvre a accomplie jusqu'ici le Collège de Saint-Boniface?

Il a d'abord préparé un clergé distingué et nombreux, si l'on considère la faible proportion des élèves qui finissent leur cours. Notons que dans ces derniers temps le recrutement sacerdotal, après une période de fléchissement, est devenu plus satisfaisant. Les espérances d'avenir le sont encore davantage. Le Collège compte parmi ses anciens élèves trois évêques, un grand nombre de prêtres disséminés dans tout l'Ouest, dans tout le Canada, et même aux Etats-Unis. Enfin n'oublions pas, comme on le fait parfois en constatant la pénurie des prêtres diocésains, qu'il a fourni des sujets à de nombreuses communautés religieuses: Oblats, Père Blancs d'Afrique, Jésuites et autres. Il a de ses anciens dans les missions du Nord, en Afrique, en Chine. Et cela aussi doit compter pour mesurer la fécondité apostolique d'une institution.

L'élément laïque lui doit l'instruction religieuse, la philosophie et la mentalité catholiques inculquées à de nombreux élèves qui ont passé par les classes universitaires ou par le cours de commerce.

Pour les catholiques de langue anglaise il a entretenu, au prix d'un lourd sacrifice de personnel, un cours classique distinct, parallèle au cours français. Dans ce cours anglais, de nombreux Ruthènes ont passé pour soutenir chez leurs compatriotes les principes catholiques et pour le recrutement de leur clergé.

Au point de vue français en même temps que catholique il a été un facteur essentiel de ce que l'on appelle la survivance. Sans ce collège, y aurait-il maintenant, au Manitoba, une classe instruite française? Si imparfaite soit-elle encore, les anciens de St-Boniface soutiennent sans désavantage la comparaison avec leurs concitoyens instruits de langue anglaise. Comme partout il y a des défections et des déchets. Dans l'ensemble et en immense majorité ils sont fidèles au double idéal religieux et français de leur Alma Mater. Comme ailleurs il y a divisions, luttes de partis; les divergences d'opi-

nion ne portent pas sur l'idéal à maintenir: religion, langue, éducation, là-dessus tous sont d'accord. Les moyens, les points de vue, les méthodes diffèrent. Est-ce particulier au Manitoba? Ne voit-on pas cela ailleurs, dans les centres même les plus ardents du patriotisme canadien-français?

Il est à remarquer que nos hommes de valeur n'ont pas, pour se produire et donner leur juste mesure, un théâtre aussi favorable que dans la province de Québec. Un journaliste, par exemple, ou un littérateur, ne peut atteindre qu'un public peu nombreux. Un avocat de talent n'aura guère qu'une clientèle canadienne-française, donc restreinte . . . et il ne l'a pas toujours. Un homme politique ne peut aspirer, d'ordinaire, aux postes les plus élevés. S'il y arrive, il ne peut réaliser entièrement son programme catholique et français, heureux, s'il peut empêcher le mal. Ne leur soyons donc pas sévères. Il en est ainsi des autres carrières. On aurait tort de juger l'oeuvre des nôtres à la mesure du Québec. Pour y maintenir leur idéal, ils ont besoin d'un plus grand esprit de sacrifice. Ils n'ont pas forfait à ce devoir.

* * *

Ces considérations sur l'Oeuvre du Collège répondent assez bien, il me semble, à certaines critiques contre nos Anciens. Insistons-y cependant.

"Qu'est-ce qu'ils ont fait, qu'est-ce qu'ils font, les Anciens du Collège?" disent certains.

Reconnaissons d'abord qu'ils n'ont pas réglé toutes les questions scolaires, économiques, nationales, religieuses; à cela il y a une raison bien simple: ils ne sont qu'un groupe parmi les 50,000 Canadiens français et ces 50,000 ne sont eux-mêmes qu'une toute petite minorité en face de près d'un million de population ou hostile, ou du moins qui ne la comprend pas.

Mais si cette petite minorité manifeste encore une vitalité surprenante dans des circonstances particulièrement difficiles, nos Anciens y contribuent pour une large part.

Mais encore, dira-t-on, pour assurer cette survivance, quels hommes le Collège a-t-il formés?

Personne n'aura la présomption—et la naïveté—de prétendre qu'un Collège (le nôtre ou tout autre) est une manufacture automatique d'hommes supérieurs . . . fabriqués en série. Il faut compter avec les sujets eux-mêmes, les familles, les influences du milieu, les circonstances . . . Ce qu'on est

en droit d'attendre d'un collège c'est que, par une éducation compétente et soignée, il cultive et développe les ressources innées que le Créateur a déposées en germe dans les natures d'enfants et de jeunes gens qui leur sont confiées. Le Collège ne crée pas les âmes. Il les forme . . . dans la mesure où elles peuvent être formées. L'éducation ne remplace pas la nature: elle la cultive et la fait fructifier. Elle ne remplace pas, non plus, sauf exceptions, la famille: normalement, elle doit la continuer et la compléter.

Il ne faut pas demander à notre collège ce qu'aucun collège ne peut donner. Le rôle d'un collège consiste à faire parvenir à leur point de maturation les intelligences, les caractères, les aptitudes. Le collège développe la virilité, oriente pour la vie, forme pour l'avenir. Quand le jeune homme, ainsi muni de ses instruments de travail et de ses armes de combat, est déposé sur le seuil de sa vie personnelle, alors sa responsabilité seule entre en jeu. A lui désormais de se grandir à la hauteur de l'idéal qui lui a été montré au Collège.

Chez nous—et ailleurs aussi—les conquérants de l'idéal ne sont, ne peuvent être que l'exception. Parfois le regard n'est pas assez haut et la volonté pas assez forte, ou les aptitudes sont trop médiocres. Souvent aussi ceux de nos anciens réellement doués pour devenir des hommes supérieurs et être reconnus comme tels, et qui sont tout vibrants d'idéalisme généreux, ne trouvent pas autour d'eux un champ d'action favorable à l'éclosion de leurs nobles ambitions, à l'épanouissement complet de leur personnalité.

* * *

Que trouve le jeune homme au sortir du Collège pour donner essor à ses aptitudes et produire son plein rendement? Quelle est l'ambiance intellectuelle, artistique? Où sont les bibliothèques françaises, les musées, les salles de conférences? Nous en sommes à la période d'enfance . . .

Surtout le finissant du collège se trouve immédiatement aux prises avec le terrible problème de sa vie à gagner: **Struggle for life**. Parfait extincteur d'idéal. Qu'on veuille bien y réfléchir!

* * *

Et cependant, malgré ces circonstances adverses et en dépit des forces hostiles, plusieurs des nôtres ont percé les lignes ennemies et joué un grand rôle. Naguère, on a pu dresser une liste impressionnante d'anciens élèves qui forment une

véritable élite. On conçoit que je puisse la reproduire ici. Citer des noms m'exposerait à trop de péchés d'omission.

Un fait éclatant s'impose à l'attention et à la réflexion et que nous pouvons citer avec fierté: c'est le grand nombre—en proportion très remarquable—de nos jeunes étudiants qui remportent des honneurs insignes dans les diverses universités. Souvent le journal "La Liberté" a eu l'occasion de signaler les succès vraiment extraordinaires de nos "jeunes Anciens" aux examens du Manitoba, de Québec et de Montréal. Qu'il me suffise de signaler, pour le Manitoba, le cas de ce jeune étudiant en architecture qui d'abord se classa premier dans un concours interuniversitaire et pour qui, ensuite, l'Université créa une bourse spéciale pour lui aider à parfaire ses études à l'Université Columbia. Et le Gouvernement de Québec qui envoya deux des nôtres, qui s'étaient distingués à Oka, prendre des spécialités en agronomie à l'étranger. Et à Québec et à Montréal des classements de premier, combien souvent! Concluez.

Les jeunes d'aujourd'hui peuvent regarder l'avenir avec plus de confiance que leurs aînés qui se sont débattus péniblement durant les années de la grande dépression. La situation financière est meilleure. Les organismes économiques de chez nous se développent de façon prometteuse. Aujourd'hui, grâce aux bourses d'études octroyées par les gouvernements, les carrières universitaires sont ouvertes à tous. Et une fois franchie avec succès l'étape universitaire, le succès de la carrière est assuré, souvent d'une façon éclatante. L'expérience l'a démontré.

Ajoutons que l'Association des Anciens Elèves forme des projets d'entraide . . . mais pour qu'elle entraide, il faut d'abord qu'on l'aide. Chaque ancien devrait se faire un devoir de lui payer sa cotisation annuelle. Alors elle deviendrait puissante en oeuvres, en secours confraternels.

Enfin le Comité de la Perception des Bourses trame des projets conquérants. Mais lui aussi, surtout, doit être alimenté pour pouvoir aider à son tour.

Plaçons ici un appel réitéré et assez sonore pour se répercuter, si possible, dans toutes nos familles.

* * *

LA PERCEPTION

Que le public le sache bien: l'avenir du Collège et par conséquent des élèves actuels et anciens, et même de toute notre survivance française au Manitoba dépend du succès

de la Perception des Bourses d'étude. Sans elle, le Collège ne peut absolument pas continuer son oeuvre car un trop grand nombre de famille sont incapables de payer le prix nécessaire au maintien de l'institution. Allons-nous donc fermer la porte aux enfants supérieurement doués parce qu'ils sont pauvres? Ce serait un gaspillage insensé de talents et d'énergies. Et que personne ne dise: "Je n'ai pas d'enfant à mettre au Collège, donc je ne veux pas payer pour les enfants des autres." — Mon ami, votre raisonnement serait juste (la plupart du temps) si on vous demandait de payer une bourse entière (il y en a cependant qui le font et qui n'en sont que plus heureux)—mais on vous demande une légère aumône pour le bien commun de la cause française au Manitoba. Songez que nous sommes tous solidaires. Durant la guerre, quels sacrifices cruels n'avez-vous pas consenti pour des causes qui vous touchaient de moins près?

L'assistance financière qui est demandée, même à ceux qui n'ont pas d'enfants à envoyer au Collège, se justifie ainsi: Il faut considérer qu'il est de l'intérêt commun de tous les Canadiens français du Manitoba de contribuer à l'oeuvre du Collège. Si nous voulons survivre au Manitoba, il importe qu'il y ait chez nous une élite d'hommes instruits dont les oeuvres, la vie, les idées, l'influence rejailliront sur chacune des familles de notre petit peuple. Que deviendrons-nous tous si nous n'avons plus d'élite intellectuelle dans notre vie nationale, si nous n'avons plus de prêtres pour nos paroisses?

Durant les années tragiques que nous venons de traverser, nous avons été témoins de l'héroïsme guerrier de peuples qui luttaient désespérément par le sang et des privations affreuses pour leur existence.

Tous ces peuples firent virilement les suprêmes sacrifices à leur patrie.

On ne vous en demande pas tant: ni sang versé, ni privations extrêmes: seulement une légère aumône pour notre survivance nationale.

Il y a au moins 15,000 familles françaises au Manitoba. Que chacune donne une humble piastre par année et l'avenir du Collège, l'avenir national est sauvé.

Canadiens français du Manitoba, êtes-vous dignes de vivre?

* * *

Ces difficultés de la vie ne dispensent pas nos jeunes intellectuels de leurs devoirs. Nous les supplions de rester au poste de combat, c'est-à-dire dans leur patrie manitobaine. Il y a désormais plus de position à prendre chez nous.

A ce propos, Mgr Yelle disait dans un Mémoire au Congrès de la langue française en 1937: "L'autre danger, c'est l'immigration de nos jeunes laïques plus instruits vers l'Est, où ils semblent pouvoir plus facilement s'orienter et trouver leur chemin. Cela pose chez nous le problème de la classe dirigeante et des chefs de demain. Ce fait, ses causes et ses remèdes demanderaient une étude spéciale. La réaction se fera-t-elle? Nous espérons qu'un groupe de nos jeunes étudiants à Laval et à Montréal nous reviendra. Nous avons surtout besoin de jeunes médecins de langue française. Nous croyons qu'il nous faut aussi une élite agricole sérieusement instruite plus nombreuse. Le mouvement est commencé. Quelques-uns ont donné le bon exemple. Nos deux députés à la législature provinciale, dont l'un (M. Sauveur Marcoux) est ministre dans le cabinet Bracken, et dont l'autre (M. Edmond Préfontaine) se faisait dire par la **Free Press** qu'il est un des membres de la Chambre qui manie le mieux la langue anglaise, sont deux cultivateurs progressifs, anciens du cours classique du Collège de St-Boniface.

Nos Anciens ne sont pas toute l'élite de notre société, mais ils en sont une part importante. Ils collaborent avec d'autres aux oeuvres diverses qui forment le champ de l'Action Catholique et Nationale. Ils exercent une action salutaire dans les divers milieux où ils vivent.

Je résumerais leur action en une phrase: **ils ont gardé allumé le flambeau de la race.** Et quand on songe à la vague de population hostile qui les avait submergés, c'est vraiment tout ce qu'on pouvait leur demander. Et parfois on leur demande de dénouer l'imbroglio mondial . . . C'est trop exiger!

Aux plus jeunes maintenant il incombe de ne pas laisser s'éteindre la vie catholique et française qu'ils ont reçue de leurs pères et de la transmettre à leur tour à leurs fils.

Ils sont les héritiers d'une grande tradition: celle des pionniers. Ils vinrent jadis au pays, ces pionniers, non certes par esprit d'aventure, mais à la grande voix de Mgr Taché pour agrandir la patrie canadienne; non par abandon de la province de Québec mais pour la dilater, la prolonger, rayonner dans nos prairies son esprit, sa langue, son âme, sa flamme apostolique: fonder un nouveau Québec. Ils ne purent réaliser leur grand rêve. Les vagues étrangères et hostiles qui déferlèrent successivement sur le territoire qu'ils avaient occupé les premiers engloutirent leur système scolaire et les réduisit à l'état de faible minorité. Ils connurent la détresse des vaincus. Et, vous le savez, on est sévère pour les vaincus. Mais du moins ils ne capitulèrent pas. Ils ont continué la lutte, non

sans succès. Ils ont survécu. Ils vivent. Et maintenant ils se tournent vers leurs fils et leur demandent de ne pas laisser sombrer leur idéal catholique et français: héritage sacré!

Le Collège existe précisément pour sauvegarder cet héritage, cet idéal des ancêtres. L'abandonner serait trahir. Trahison d'autant plus déshonorante qu'à l'heure actuelle nos frères du Québec se cotisent, extirpent de leurs économies pour nous aider à organiser notre radio française, ce collège nouveau genre dont les ondes sonores iront vivifier nos familles par la parlure ancestrale.

Si cette page de mon modeste livret parvient jusqu'à la vieille province et y éveille un écho, puisse-t-elle y entendre l'expression de notre reconnaissance et une promesse de fidélité!

* * *

Les vieux se plaisent à reporter leurs espérances sur les jeunes. Celui qui écrit ces lignes, ayant vécu avec eux toute sa vie de prêtre, croit les comprendre et veut, à la fin de ce travail, leur exprimer la confiance des Anciens envers leur jeunesse. Il peut témoigner que la flamme de l'idéal collégial est bien vivace et ardente en leur âme.

De plus, ils ont cette distinction particulière d'être de la génération de la guerre. Terrible épreuve qu'il ne faut certes pas souhaiter — scandale pour les faibles, tonique pour les forts! — mais que, forcés d'accepter, ils ont affronté bravement. Plusieurs sont gradés et décorés. D'autres, hélas! gisent dans l'arène sanglante: Charles, René, Jules . . . vos confrères et vos pères vous ont pleurés. Et vous, François, le Disparu, qu'êtes-vous devenu?

Mais les autres nous reviennent fortifiés, mûris, virilisés, beaux jeunes gens qui sont restés fidèles à l'idéal de leur éducation,—nous avons pu le constater; et leurs plus jeunes confrères, les universitaires, ont appris eux aussi à voler hors du nid paternel sans briser leurs ailes, eux qui, durant les vacances, gagnèrent courageusement leur vie de Vancouver à Halifax. Cette génération ne sera pas inférieure à leurs aînés. Dans leurs voyages et leurs aventures ils ont appris le monde, les hommes, et à se débrouiller; ils ont acquis une virilité, une initiative et une expérience de la vie qui ne venaient naguère que bien plus tard—ou jamais.

Nous attendons de vous de grandes choses: vous reprendrez le grand rêve de vos pères et vous le réaliserez, nous l'espérons. Vous serez la génération des vainqueurs.

Pour exprimer l'esprit de leur Association, les Anciens se sont rappelé leur beau latin classique et ont adopté la lumineuse devise du poète latin Lucrèce:

Et quasi cursores, vitae lampada tradunt. (De Natura rerum, II, 79)

Comme des coureurs ils se transmettent le flambeau de la vie.

Il y a plus d'un siècle Mgr Provencher alluma à St-Boniface un foyer de vie et de lumière pour guider les esprits et les âmes jusqu'à la lumière de la vie éternelle.

Il y a 60 ans les Pères de la Compagnie de Jésus furent appelés à St-Boniface par l'illustre Mgr Taché et constitués gardiens de ce foyer, animateurs de vie, dispensateurs de lumière.

Ce foyer, comment l'avons-nous sauvegardé, alimenté, amplifié à la mesure des besoins grandissants des temps nouveaux? Il serait sans doute peu modeste et puéril de prétendre que nous atteignîmes en tout et toujours la perfection et d'essayer de dissimuler les déficiences inhérentes à toute oeuvre humaine. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'une somme immense de travail, de sacrifices a été accomplie au milieu d'épreuves pénibles et de graves difficultés financières et autres pour maintenir vivante et féconde l'oeuvre de vie qui nous a été confiée il y a 60 ans.

* * *

L'HUMANISME CLASSIQUE

Avertissement: Le but de l'article suivant est de bien fixer le sens des études qui se font dans un collège classique,—et, ce faisant, dissiper une équivoque trop fréquente: le but précis de l'éducation de collège n'est pas l'utilitarisme mais l'humanisme.

La plupart des parents cherchent tout d'abord, pour leurs enfants, dans l'éducation un gagne-pain. Voici leur raisonnement: "Je veux avant tout que mes enfants puissent gagner leur vie par l'éducation qu'ils reçoivent. Il leur faut donc une éducation qui leur serve à gagner le plus d'argent possible—et, ma foi! si le collège ne leur donne pas cette chose essentielle: le pain quotidien, la vie! eh bien, cherchons ailleurs!"

Assurément, cette préoccupation est fort légitime, mais nous y répondons ainsi. L'humanisme que nous cherchons à développer au collège et la culture classique qui en est l'instrument, loin d'être un obstacle au gain de la vie, est préci-

sément un des moyens les plus efficaces pour que le jeune homme, au sortir du collège et de l'université se fasse une belle, fructueuse et lucrative carrière.

Mais il y gagnera autre chose qu'un enrichissement pécuniaire; il y acquerra un enrichissement intellectuel, moral, spirituel—qui n'est nullement opposé à l'autre. Par conséquent, une vie plus belle, plus haute, plus féconde.

Au reste, il nous faut bien admettre que, tout en tendant à l'idéal humaniste, nous sommes forcés, dans la pratique, à des compromis avec le réalisme.

L'HUMANISME

Qu'est-ce que l'humanisme? C'est la culture de l'homme pour lui-même. L'humanisme a pour but direct le perfectionnement de l'homme.

Tout homme normal porte en lui des possibilités et des appétits de grandeur, d'intelligence, de sociabilité, qui se traduisent chez les meilleurs par des aspirations à la science, à l'art, à l'héroïsme, au dévouement, à la sainteté. Ceux en qui elles dominent sont les conducteurs d'hommes, les bienfaiteurs de l'humanité. L'humanisme a pour fonction précisément d'éveiller l'enthousiasme de cette perfection humaine, d'orienter vers cet idéal humain.

L'expression si en vogue de nos jours en science économique: conserver et développer le capital humain, s'applique mieux encore quand il s'agit de civilisation. Progrès du commerce, de l'industrie, du bien-être, fort bien. Mais mieux encore progrès de l'humanité elle-même, développement de l'homme, perfection de l'homme.

Promouvoir l'intelligence humaine est évidemment un plus grand progrès que les inventions mécaniques destinées à promouvoir le confort ou le luxe de la vie. "La civilisation a pour but, non pas le progrès de la science et des machines, mais celui de l'homme." (Carrel, *l'Homme*, p. 279)

Le sens de la beauté est peut-être aussi efficace. C'est lui qui excite l'enthousiasme imitateur des grandes choses, lui qui stimule l'effort intellectuel, et par là, facilite le travail; lui qui éveille les facultés en excitant le désir et la puissance créatrice par laquelle on est vraiment homme.

"Le sens moral est encore plus important que l'intelligence. Quand il disparaît d'une nation, toute la structure sociale commence à s'ébranler. La beauté morale laisse un souvenir inoubliable à celui qui, même une seule fois, l'a contemplée. Elle nous touche plus que la beauté de la nature ou

celle de la science. Elle donne à celui qui la possède un pouvoir étrange, inexplicable. Elle augmente la force de l'intelligence. Elle établit la paix entre les hommes. Elle est la base de la civilisation." (Carrel, p. 152)

Culture de l'intelligence, de l'esprit scientifique, du sens esthétique, du courage, de l'énergie, de l'héroïsme, des vertus morales, enfin réalisation d'un idéal de perfection humaine, c'est tout cela l'humanisme.

* * *

A cet idéal humaniste correspond **l'éducation humaniste.**

L'éducation humaniste délaisse (ou plutôt, semble délaisser d'abord les buts dits pratiques de la vie, et porte son effort à former l'homme lui-même en l'enfant, et dans l'homme ses plus hautes facultés: intelligence, volonté, coeur, sociabilité, dévouement, sens artistique, moral, religieux.

L'éducateur humaniste ne se dit pas tout d'abord: "Cet enfant, il faut en faire avant tout un homme d'affaire habile, un bon calculateur, un industriel compétent," mais: cet enfant, comment en ferais-je un homme? un vrai homme, pas une ébauche, une carcasse d'homme, un enfant de cinquante ans et de deux cents livres comme on en voit tant, mais un être viril. Comment développer toutes ses virtualités? Mon idéal: en faire un homme intelligent qui sache trouver le Vrai, et, si possible, faire avancer la Science; un homme de volonté qui tendra fortement au Bien, et, au besoin, par le chemin du sacrifice et de l'héroïsme; un homme de dévouement à toutes les grandes causes dignes d'enflammer l'enthousiasme; un coeur compatissant à la souffrance humaine et prompt à la soulager; un admirateur de la beauté, capable de l'exprimer et de la créer; un bel exemplaire de toutes les vertus morales; enfin, bien que cet idéal soit difficile à réaliser dans un même individu, au moins autant que le comporte la nature du sujet, un savant, un artiste, un héros, un saint. Comment développerai-je en lui un élan, une passion, un enthousiasme pour les sommets, d'où résultera un type supérieur d'humanité, un homme parfait, pleinement formé, non seulement pour lui-même, non un égoïste, mais une âme généreuse qui, sympathisant avec son temps et la société où il évolue, rayonnera sa culture pour le plus grand bien de la cité, de la patrie, de l'humanité: un homme! Vir!

* * *

Ici l'on m'arrêtera et on me dira que c'est là un idéalisme creux et chimérique auquel un tel humanisme sacrifiera la

première des réalités: celle pour l'enfant d'aujourd'hui, l'homme de demain, de gagner sa vie. J'ai répondu à cette objection dans mon avertissement. Il ne s'agit nullement de supprimer l'utile; certes, il faut mettre entre les mains du jeune homme l'instrument de sa vie matérielle, son gagne-pain; mais nous disons que cette réelle nécessité n'est ni le tort, ni le principal, ni l'idéal de l'éducation. L'idéal, en éducation comme en tout, c'est la primauté de la personne humaine.

Concluons ces considérations par ces lignes d'un vieux maître qui définit et décrit l'humanisme:

"L'humanisme est une discipline intellectuelle qui par un exercice universel et harmonieux des facultés de l'esprit, doit les développer toutes, les affiner, les assouplir. Il ne vise donc point précisément à enrichir, ou, comme on dit, à meubler l'esprit de l'adolescent d'une quantité plus ou moins considérable de connaissances positives, mais bien plutôt à le mettre en état de les acquérir, le moment venu, avec facilité, et d'y entrer plus avant. L'enseignement du collège ne doit pas plus faire des savants que des commerçants ou des industriels: il doit faire des esprits cultivés. Son caractère distinctif, c'est précisément d'être désintéressé, c'est-à-dire, de n'avoir pas d'application immédiate dans la pratique de la vie: comme le propre de l'enseignement spécial c'est, au contraire, d'être utilitaire . . . En aiguisant l'esprit, en lui ouvrant des horizons plus larges, en sollicitant la curiosité intellectuelle, en formant le goût, elles font mieux qu'instruire, elles élèvent, au sens le plus juste et le plus vif du mot: elles préparent des hommes capables d'habiter les hautes sphères de l'intelligence, de comprendre et d'aimer le vrai, le beau, l'idéal, et même de cultiver plus fructueusement que d'autres les branches du savoir qu'ils ont paru négliger d'abord. Partant, elles font quelque chose de meilleur, de plus fécond, et finalement de plus utile que l'instruction qui s'enferme dans le cercle des connaissances utiles." (J. Burnichon, Etudes)

Or, l'instrument par excellence de la formation humaniste est la:

CULTURE CLASSIQUE

L'excellence de la culture classique pour la formation humaniste consiste:

1. D'abord, dans la technique des langues grecque et latine.

Le maître a devant lui un enfant, assez bien doué, c'est une condition préalable et nécessaire. Il a pour tâche d'en

faire, non pas un savant—cela est fonction de l'Université—mais un homme intelligent. Pour atteindre ce but, il devra lui apprendre à raisonner, à juger, à penser. Pour cela, d'abord forger l'instrument de la pensée: le langage. C'est par le langage que l'âme humaine trouve sa plus fidèle expression, le miroir le moins infidèle de ses sentiments. Plus la langue est parfaite, plus l'intelligence elle-même est arrivée au degré de clarté, de maturité, de puissance qui caractérise les sociétés les plus évoluées.

C'est pour cela que, dans tout système d'éducation, on commence par l'étude de la langue. Apprendre à lire c'est la clef de la vie intellectuelle.

Mais pourquoi donner la préférence aux langues anciennes?

A cause de la grande loi de l'effort, loi méconnue ou insuffisamment observée par l'unique culture de la langue maternelle. C'est par l'effort que les facultés intellectuelles, comme la force physique, se développent.

Le grand avantage des langues anciennes sur les modernes est l'intense travail de réflexion sur la pensée elle-même qu'elles exigent. Pour arriver à saisir toute la pensée de son auteur, l'élève doit engager avec lui une véritable lutte. C'est ce qu'on veut dire par gymnastique intellectuelle. Le mot est bien choisi car l'exercice intellectuel est aussi nécessaire et aussi efficace au développement de l'esprit que la gymnastique est nécessaire et efficace au développement corporel.

Pour établir complètement la valeur technique des classiques en pédagogie, il faudrait montrer l'excellence intrinsèque de ces langues comme moyen d'expression. On conçoit qu'une pareille démonstration serait hors de proportion à ces pages. Notons seulement cette constatation: tous les hommes cultivés s'accordent à considérer le latin et le grec comme des langues parfaites.

2. La culture classique nous transmet l'héritage de la pensée antique. L'humanité en marche depuis tant de millénaires a conquis dans sa vie des trésors de pensée, d'expérience, de beauté, dont le monde moderne vit encore en grande partie. Laisser perdre ces trésors serait nous appauvrir.

Or, c'est surtout par le moyen de ces deux langues—grecque et latine—que l'héritage de l'antiquité nous est parvenu. Notre civilisation, à nous, fils d'Européens, descend en droite ligne de la civilisation gréco-latine; à condition d'ajouter, cependant, qu'au commencement de notre ère, le christianisme vint le revivifier par un ferment nouveau de spiritualisme.

Rompre avec l'Antiquité par la perte des langues latine et grecque serait priver les générations nouvelles des richesses de vie de leurs ancêtres, comme on prive un arbre de sa sève en le déracinant. Ce serait rejeter dans l'oubli des trésors de science, d'esthétique, de philosophie, d'expérience humaine.

* * *

Pour être complet il faudrait démontrer que les études classiques sont une source féconde de beauté, de moralité, d'idéalisme. Le cadre tout schématique de ce modeste article ne le permet pas. Mais tous ceux qui ont véritablement vécu leur cours classique savent qu'il est essentiellement une inspiration vers l'idéal.

La passion de l'idéal! N'est-ce pas là, en définitive, le fruit propre de l'humanisme? Tandis que l'utilitarisme fausse le sens de l'éducation en la dirigeant vers la conquête et la jouissance de la matière, l'humanisme oriente dès le bas âge l'âme de l'enfant vers les valeurs spirituelles, vers le beau, le grand, l'héroïsme, l'idéal. Quiconque a vibré durant des années aux accents de l'harmonie, qui a tressailli d'admiration désintéressé à la contemplation de la beauté, qui a travaillé, peiné et lutté durant son enfance pour reproduire la splendeur du vrai, celui-là pourra défaillir parfois, mais il gardera de son éducation première un dégoût instinctif de la vulgarité, un souci d'élégance morale, un élan vers la grandeur, un désir généreux de s'élever, de se faire une vie noble et féconde, de devenir une valeur, un bienfaiteur de ses concitoyens et de l'humanité: cela par humanisme!

* * *

J'ai dit plus haut que la carrière même utilitaire de l'élève qui a fait son cours classique n'en devient que plus brillante.

Cette constatation m'amène à conclure en signalant un service plus grand encore rendu à l'humanité par l'humanisme classique, un "Utilitarisme" supérieur au simple succès de carrière des étudiants, supérieur parce que plus général et plus élevé.

C'est la formation des élites, desquels surtout dépend le progrès de la civilisation intégrale, celle de l'esprit avant celle du corps, et d'où résulte, en définitive, la perfection et le bonheur de la société.

M. Anatole Leroy-Beaulieu, le grand économiste, disait "qu'après avoir pratiqué beaucoup de peuples étrangers, une même chose l'a frappé chez tous, c'est la supériorité générale

et l'étendue d'esprit des hommes qui ont fait leurs études classiques, comparés à ceux qui ne les ont pas faites. Cette culture générale, à peu près de même nature chez tous les peuples, est donc la marque distinctive à laquelle on reconnaît l'élite des différentes nations." (Enquête, Cf. Etudes, t. 88)

Elite les grands hommes d'Etat qui tiennent en mains les destinées de leur pays et qui ne sont dignes de leurs hautes fonctions que lorsqu'ils les exercent seulement dans l'intérêt des peuples et du monde; élite ces savants qui, par des études austères et des recherches passionnées, font progresser la science de la nature; élite ces philosophes, ces économistes, ces juristes, ces médecins, ces travailleurs intellectuels qui explorent toutes les avenues de l'intelligence; élite ces poètes, ces écrivains, ces artistes qui embellissent la vie humaine par le rayonnement de l'art et les vibrations de la pensée; élite ces humbles et dignes travailleurs dévoués à leur tâche obscure, semblables à la sève de la terre qui fait germer silencieusement la vie nourricière des hommes; élite les héros qui se sacrifient pour la patrie, pour la famille, ou pour les autres hommes, leurs frères; élite les saints qui, purifiant et élevant leurs âmes à un idéal de vie supérieure, avec eux élèvent le monde!

Cette élite est mille fois plus nécessaire au progrès et au bonheur de la multitude que le commerce, l'industrie, la finance, les élections, l'alimentation, la construction, l'électricité, l'automobile, la radio, le machinisme, et même les armements militaires. Car cette élite c'est l'âme humaine en marche vers l'idéal de sa perfection.

L'humanisme classique, dans l'enseignement secondaire, ne produit pas l'élite, mais prépare l'élite. C'est là son rôle: un ferment de vie intellectuelle, morale et spirituelle.

Ceux qui ont visité la côte du Pacifique ont pu admirer les pentes boisées des Rocheuses, leurs lacs encaissés dans les rochers comme des perles dans leur écrin, leurs rivières écumeuses précipitant leurs flots pressés d'abreuver les plaines verdoyantes. Ils s'arrêtent surtout à contempler les sommets étincelants, les glaciers éternels.

Mais songent-ils assez que ces splendeurs ne sont pas stériles? Ces sublimes hauteurs, ces pics glacés, ces neiges éblouissantes, ces torrents impétueux, c'est de la beauté qui se résout en fécondité: fécondité des jardins et des champs, force motrice pour l'industrie, richesse, chaleur, lumière, vie!

L'Humanisme, pourvu qu'il ne fasse pas abstraction du divin, joue le même rôle dans la course de l'humanité. Il n'en est pas seulement objet de contemplation esthétique et stérile.

Il est, lui aussi, pour l'homme, richesse, chaleur, lumière, vie!
Réservoir de vie!

Il nous appartient donc, à nous professeurs et élèves, de ne pas laisser s'éteindre ce feu sacré, de sans cesse alimenter cette flamme de l'humanisme classique pour que de nous aussi l'on puisse répéter ce beau vers de Lucrèce que l'Association des Anciens Élèves du Collège de St-Boniface a pris pour devise:

Et quasi cursores, vitae lampada tradunt!

NOTE—Ces dernières pages sont un résumé d'un article de l'auteur dans les "Manitoba Essays".